

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU PETIT MORIN AMONT

ETUDE GLOBALE PREALABLE A LA DEFINITION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU PETIT MORIN AMONT ET SES AFFLUENTS



RAPPORT DE PHASE 2 ENJEUX, OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

E201020

Rapport provisoire Ind2V1

Septembre 2021



12 Bis Route de Conches - 27180 ARNIÈRES SUR ITON
Tél. : 02.32.62.53.62 - Fax : 02.32.62.59.46
www.ce3e.fr - ce3e@ce3e.fr

**Étude globale préalable à la
définition du Programme
pluriannuel de restauration et
d'entretien du Petit Morin amont et
de ses affluents**
Phase 2
Enjeux, objectifs et orientations



Arnières sur Iton, le 9 septembre 2021

Maître d'Ouvrage

Syndicat du bassin versant du Petit Morin amont

Siège :

Mairie – 02330 DHUYS ET MORIN EN BRIE

Secrétariat :

10, rue du Bon Puits

02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Assistant à maître d'ouvrage

Service technique de l'Union des syndicats d'aménagement
et de gestion des milieux aquatiques

10, rue du Bon Puits – 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES

Interlocuteurs

Président du syndicat :

M. MOROY Alain

Tél : 03 23.20.36.74

Jonathan LARGET

Animateur milieux aquatiques

Union des Syndicat

Tél : 03 23 20 36 74

Auteurs

Serge SALVAN

Christian COZILIS

Campagne de terrain

Fin novembre – début décembre 2020 :

CCZ, AF, SSA, AT, LP

Documents rendus

N° étude : E201020

Rapport provisoire de phase 2 ind2V1 : Septembre 2021

Créé par

Serge SALVAN

Cartographie et plans

Irène BOUCHER

Visa contrôle

Arnaud FLIPPE

Visa qualité

Irène BOUCHER

Visa contrôle général

Christian COZILIS

Mots clés

Enjeux, objectifs, orientations, pistes d'actions, Petit Morin,...

SOMMAIRE

1. CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET RAPPEL DES DOCUMENTS CADRES	1
1.1 CONTEXTE	1
1.2 DOCUMENTS CADRES	1
1.2.1 Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE)	1
1.2.2 SDAGE Seine Normandie	2
1.2.3 SAGE	3
2. CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC	4
3. CHAPITRE 3 : ENJEUX, OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION	5
3.1.1 L'enjeu écologique d'atteinte du bon état (E1)	5
3.1.2 L'enjeu de gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau (E2)	6
3.1.3 L'enjeu de gestion des activités et des usages (E3)	6
3.1.4 L'enjeu de restauration et de maintien des milieux humides (E4)	7
3.2 OBJECTIFS ASSOCIÉS	8
3.2.1 L'enjeu écologique d'atteinte du bon état (E1)	8
3.2.2 L'enjeu de gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau (E2)	9
3.2.3 L'enjeu de la gestion des activités et des usages (E3)	10
3.2.4 L'enjeu de restauration et de maintien des milieux humides (E4)	10
4. CHAPITRE 4 : ENJEUX ET OBJECTIFS PAR TRONÇONS HOMOGÈNES	11
4.1 PRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE	11
4.2 ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142 DU PETIT MORIN AMONT DE SA SOURCE AU CONFLUENT DU RU DE BANNAY	12
4.2.1 TRONÇON PM1 : Le Petit Morin depuis sa source à Morains jusqu'au pont de la départementale D39 (6 384 ml)	14
4.2.2 TRONÇON PM2 : Le Petit Morin du pont de la départementale D39 jusqu'à la vanne de régulation OHPM02 (2 357 ml)	14
4.2.3 TRONÇON PM3 : Depuis la vanne de régulation OHPM02 jusqu'au clapet de Talus-St-Prix OHPM06 (10 422 ml)	15
4.2.4 TRONÇON PM4 : Le Petit Morin depuis le clapet de Talus Saint Prix (OHPM06) jusqu'au pont du château du Thoult-Trosnay (6 174 ml)	15
4.2.5 TRONÇON BON1 : Le ru de Bonon depuis la source au niveau du Bois Planté jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (4 294 ml)	16
4.3 ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143 DU PETIT MORIN DU CONFLUENT DU RU DE BANNAY JUSQU'AU CONFLUENT DU RU MOREAU	17
4.3.1 TRONÇON BOU1 : Ru de la Bourgogne depuis la source au niveau du bois à Monsieur jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (2 569 ml)	20
4.3.2 TRONÇON BT1 : Ru du Bois de Trosnay depuis la source au niveau de la Mortière jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (1 956 ml)	20
4.3.3 TRONÇON PM5 : Le Petit Morin du pont de le Thoult-Trosnay jusqu'à 100 m en aval de la confluence avec le ruisseau du Bois de Trosnay (1 260 ml)	20
4.3.4 TRONÇON PM6 : Le Petit Morin depuis 100m en aval de la confluence avec le ru du Bois de Trosnay jusqu'au pont de Boissy-le-Repos (2 599 ml)	21
4.3.5 TRONÇON SM1 : Ru de Saint Martin depuis la source au niveau de Soigny jusqu'au fond de Boissy (2 970 ml)	21
4.3.6 TRONÇON SM2 : Ru de Saint Martin depuis le fond de Boissy jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (1 988 ml)	21
4.3.7 TRONÇON PM7 : Depuis le pont de Boissy le Repos jusqu'au moulin Henry OHPM07 (3 821 ml)	24
4.3.8 TRONÇON PM8 : Depuis le moulin Henry OHPM07 jusqu'au moulin de Courbetaux OHPM08 (5 701 ml)	24
4.3.9 TRONÇON ME1 : Fossé de la Mêle depuis sa source, au niveau de la route de « l'Étang » (Nord de Bergères-sous-Montmirail), jusqu'au Petit Morin (2 800 ml)	25
4.3.10 TRONÇON PM9 : Le Petit Morin du moulin de Courbetaux OHPM08 jusqu'au seuil de la Chaussée OHPM09 (2 324 ml)	27

4.3.11	TRONCON PM10 : Le Petit Morin depuis le seuil de la Chaussée OHPM09 jusqu'à la confluence avec le ru des Haras (729 ml)	27
4.3.12	TRONCON PM11 : Le Petit Morin depuis la confluence avec le ru des Haras jusqu'au moulin de Mécringes OHPM10 (1 286 ml)	27
4.3.13	TRONCON PM12 : Le Petit Morin depuis le moulin de Mécringes OHPM10 jusqu'au moulin de Courtehay OHPM11 (3 180 ml)	28
4.3.14	TRONCON PM13 : Le Petit Morin depuis le moulin de Courtehay (OHPM11) jusqu'au moulin de Villiers OHPM12 (2 976 ml)	30
4.3.15	TRONCON PM14 : Le Petit Morin depuis le moulin de Villiers (OHPM12) jusqu'au moulin de l'Oie OHPM13 (2 374 ml)	30
4.3.16	TRONÇON BC1 : Ru du Bois de Cormont depuis la source au niveau de la D933 à Marchais en Brie jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (3 600 ml)	30
4.3.17	TRONÇON BD1 : Ru Batard depuis sa source à Viels-Maisons (le Bois Toulotte), jusqu'au Petit Morin (3 270 ml)	31
4.3.18	TRONÇON LU1 : Ru du Luart depuis la source à au pont de la D215 jusqu'à Coucermont (1 459 ml)	33
4.3.19	TRONÇON LU2 : Ru du Luart depuis Coucermont jusqu'au Petit Morin (2 106 ml)	33
4.3.20	TRONCON PM15 : Le Petit Morin depuis le moulin de l'Oie (OHPM13) jusqu'au moulin Ormoy OHPM14 (1 562 ml)	33
4.3.21	TRONCON PM16 : Le Petit Morin depuis le moulin d'Ormoy OHPM14 jusqu'au pont de la Couarde (2 790 ml)	34
4.4	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6235202 DU COLIGNY	35
4.4.1	TRONÇON CO1 : Ru de Coligny depuis Coligny (rue de l'Église) jusqu'au pont de la rue d'Aulnay (sortie sud de Coligny) 895ml	35
4.4.2	TRONÇON CO2 : Ru de Coligny depuis pont de la rue d'Aulnay (sortie sud de Coligny) jusqu'au Petit Morin (5 799 ml)	35
4.5	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6231000 DU BOITET (LE MOULIN)	37
4.5.1	TRONÇON MO1 : Ru le Moulin (Boitet) depuis la source au niveau de l'Ancien Château de la Gravelle jusqu'au Petit Morin (7 480 ml)	37
4.6	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6232000 DU CUBERSAULT	39
4.6.1	TRONÇON CU1 : Ru de Cubersault depuis les sources à Beaunay, jusqu'à la confluence avec le « Fond de la Rivière » (au niveau du Clos de Patigny) (4 791 ml)	39
4.6.2	TRONÇON CU2 : Ru de Cubersault depuis à la confluence avec l'affluent le « Fond de la Rivière », jusqu'au Petit Morin (4 840 ml)	39
4.6.3	TRONÇON CU3 : Le ru du Fond de la Rivière depuis Etoges jusqu'à la confluence avec le ru de Cubersault (3 278 ml)	40
4.6.4	TRONÇON CU4 : Le ru de Congy depuis Congy jusqu'à la confluence avec le ru de Cubersault (2 585 ml)	40
4.7	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6236802 DU CANAL DE CHÂTILLON (RU DE BOUSSY LEGRAND)	42
4.7.1	TRONÇON CC1 : Canal de Châtillon depuis la source au niveau de Bannes (les pelles du Four) jusqu'au pont de la D45 à Broussy le Grand (9 787 ml)	44
4.7.2	TRONÇON CC2 : Canal de Châtillon depuis le pont de la D45, jusqu'au Petit Morin (2 635ml)	44
4.7.3	TRONÇON CC3 : Fossé de Mesnil Broussy Depuis le pont sur la D44 (au niveau du Pré Diart), jusqu'à l'intersection avec le Canal de Châtillon (2 914 ml)	44
4.8	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6233500 DU RU DES MOULINS	45
4.8.1	TRONÇON CA1 : Fossé de Calageon depuis l'amont de la D44 (les pâtures) jusqu'au Petit Morin (3 030 ml)	45
4.8.2	TRONÇON CA2 : Affluent Fossé de Calageon depuis la Croix Blanche en amont du marais de Reuves, jusqu'au cours du fossé de Calageon (6 049 ml)	45
4.8.3	TRONÇON RM1 : Ru des Moulins depuis la source au niveau des Rhimbault jusqu'au pont de la D44 à Oyes (3 580 ml)	46
4.8.4	TRONÇON RM2 : Ru des Moulins depuis le pont de la D44 à Oyes jusqu'au Petit Morin (3 922 ml)	46
4.9	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU DU MAURUPT	48
4.9.1	TRONÇON MA1 : Le ru de Maurupt depuis la source (pont D243 à Baye) jusqu'au Petit Morin (6500 ml)	48
4.9.2	TRONÇON MA2 : Le ru de Baye depuis la source à Baye jusqu'à la confluence avec le ru de Maurupt (1 124 ml)	48
4.9.3	TRONÇON MA3 : Le ru des Carougeries depuis la source aux Carougeries jusqu'à la confluence avec le ru de Maurupt (1 750 ml)	49
4.10	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6235000 DU RU DE L'HOMME BLANC	51

4.10.1	TRONÇON HB1 : Ru de l'Homme Blanc depuis la source au niveau du bois de la Branle jusqu'au pont de la D44 à Soizy aux Bois (1 734 ml)	51
4.10.2	TRONÇON HB2 : Ru de l'Homme Blanc depuis Soizy-aux-Bois (au niveau du pont de la D44), jusqu'au Petit Morin (4 908 ml)	51
4.10.3	TRONÇON HB3 : La Grande Fosse depuis la source au niveau de la Chênée jusqu'à la confluence avec le ru de l'Homme Blanc (1 354 ml)	52
4.10.4	TRONÇON HB4 : Fossé du Pré Le Prêtre depuis la source au Bout du Val jusqu'à la confluence avec le ru de l'Homme Blanc (3 416 ml)	52
4.11	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR142-F6237000 DU RU DE BANNAY (AUXRENARDS)	54
4.11.1	TRONÇON BA1 : Ru de Bannay depuis D951 jusqu'au chemin de Baye (2 150 ml)	56
4.11.2	TRONÇON BA2 : Ru de Bannay depuis la route de Baye (au niveau de l'Étang Neuf), jusqu'au village de Bannay (au niveau du pont, rue du Nid) (3 199 ml)	56
4.11.3	TRONÇON BA3 : Ru de Bannay depuis le village de Bannay (au niveau du pont, rue du Nid), jusqu'au Petit Morin (2 921 ml)	56
4.12	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143-F6242500 DU CHAMPARAMONT	57
4.12.1	TRONÇON CH1 : Ru de Champramont depuis Fontaine au Bron, jusqu'au Petit Morin (3 466 ml)	57
4.13	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143-F6244200 DES HARAS	59
4.13.1	TRONÇON HA1 : Ru des Haras depuis la source au niveau du château de Villemoyenne jusqu'au pont de la rue du château neuf (4 616 ml)	59
4.13.2	TRONÇON HA2 : Ru des Haras depuis le pont de la rue du château neuf jusqu'à la confluence avec le Petit Morin. (2 927 ml)	59
4.13.3	TRONÇON HA3 : Fossé d'Egremont depuis la source jusqu'au pont du chemin de l'Étang (5 319 ml)	60
4.14	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143-F6245000 DU VINET	62
4.14.1	TRONÇON VI1 : Ru de Vinet depuis la source à Fontaine Armée jusqu'au pont de Rieux (3 407 ml)	64
4.14.2	TRONÇON VI2 : Depuis le village de Rieux (pont au niveau du croisement entre la D41 et la D341), jusqu'au Petit Morin (2 689 ml)	64
4.14.3	TRONÇON VI3 : La Vernelle depuis la source à Montbout jusqu'à la confluence avec le ru de Vinet (2 625 ml)	64
4.15	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143-F6246500 DU VAL	65
4.15.1	TRONÇON VA1 : Ru du Val depuis la source au niveau de la route de Rozoy jusqu'au pont de la rue du Château (1 844 ml)	65
4.15.2	TRONÇON VA2 : Ru du Val depuis le pont de la rue du château (au niveau de la Haute Épine), jusqu'au Petit Morin (4 459 ml)	65
4.16	ORIENTATIONS DE GESTION SUR LA MASSE D'EAU FRHR143-F6248500 DU MOREAU	67
4.16.1	TRONÇON MO1 : Depuis la source au niveau des petites Vallées jusqu'au pont de la D15 à Vieils Maisons (2 277 ml)	69
4.16.2	TRONÇON MO2 : Depuis le pont de la D15 jusqu'au pont du Petit Courneau (1 920 ml)	69

1. CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET RAPPEL DES DOCUMENTS CADRES

1.1 Contexte

Faisant suite à la validation de la phase 1, par le comité de pilotage, les éléments de l'état des lieux et du diagnostic ont permis de mettre en avant les problématiques, les atouts et les contraintes sur les milieux aquatiques des cours d'eau du bassin versant du Petit Morin et de ses affluents.

L'objet de cette seconde phase est de définir et valider avec le comité de pilotage les enjeux, les objectifs et les orientations de gestion et d'actions permettant de répondre aux attentes du maître d'ouvrage et des partenaires, afin de proposer, en phase 3, un programme d'actions de restauration et d'entretien des cours d'eau permettant d'atteindre l'objectif de bon état écologique fixé par la DCE.

1.2 Documents cadres

1.2.1 Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE)

La Directive Cadre européenne sur l'Eau (n°2000/60/CE) a été adoptée le 23 Octobre 2000 par le Conseil et le Parlement européen. Cette directive innove en définissant un cadre européen pour la politique de l'eau et en instituant une approche globale autour d'objectifs environnementaux avec une obligation de résultats. Elle fixe trois objectifs environnementaux majeurs :

- stopper toute dégradation des eaux ;
- parvenir d'ici à 2015 au bon état quantitatif et qualitatif des rivières, des eaux souterraines et côtières, avec des reports d'échéances possibles en 2021 et 2027 ;
- réduire les rejets des substances prioritaires et supprimer à terme les rejets des substances "prioritaires dangereuses".

La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 dite Directive Cadre sur l'Eau fixe également la continuité écologique sur les cours d'eau parmi ses objectifs environnementaux. La circulaire du 28 juillet 2005 relative à la définition du « bon état » traduit la proposition française en la matière. Elle indique que la continuité écologique doit être assurée afin que le bon état écologique puisse être atteint sur les cours d'eau.

Le bassin versant du Petit Morin et de ses affluents représente des masses d'eau naturelles dont les objectifs de « bon état » sont présentés ci-dessous.

Masse d'eau	Nom	Objectifs retenus						Risque de non atteinte
		Global		Écologique		Chimique		
		Objectif	Délai	Objectif	Délai	Objectif	Délai	
FRHR142	Le Petit Morin de sa source au confluent du ru de Bannay (inclus)	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR142-F6231000	ruisseau le Boitet (Le Moulin)	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR142-F6232000	ruisseau de cubersault	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR142-F6233500	ru des moulins	Bon état	2015	Très bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR142-F6234000	ru de maurupt	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	

FRHR142-F6235000	ru de l'homme blanc	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR142-F6235202	ru de coligny	Bon état	2021	Bon état	2015	Bon état	2021	Economique
FRHR142-F6236802	ru broussy-le-grand (canal de Châtillon)	Bon état	2021	Bon état	2015	Bon état	2021	Economique
FRHR142-F6237000	ru aux renards (de Bannay)	Bon état	2015	Très bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR143	Le Petit Morin du confluent du ru de Bannay (exclu) au confluent de la Marne (exclu)	Bon état	2027	Bon état	2015	Bon état	2027	Benzo(g,h,i)perylène, Indeno(1,2,3- cd)pyrène, Isoproturon, Plomb et ses composés, Cuivre dissous, Zinc dissous
FRHR143-F6242500	ru de champramont	Bon état	2015	Très bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR143-F6244200	cours d'eau des haras	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR143-F6245000	ru de vinet	Bon état	2021	Bon état	2015	Bon état	2021	Technique et Economique
FRHR143-F6246500	ru du val	Bon état	2015	Très bon état	2015	Bon état	2015	
FRHR143-F6248500	ru moreau	Bon état	2021	Bon état	2015	Bon état	2021	Technique et Economique

1.2.2 SDAGE Seine Normandie

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) est un document de planification qui fixe, pour une période de six ans, " les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et les objectifs de qualité et de quantité des eaux " à atteindre dans le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands (article L.212-1 du code de l'environnement).

Par jugement du 26 décembre 2018, le tribunal administratif de Paris a annulé le SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands pour la période 2016-2021. Les orientations du SDAGE à appliquer sont donc celles du précédent SDAGE (2010-2015).

Le 29 octobre 2009, le comité de bassin a adopté le SDAGE et son programme d'actions. Le SDAGE a été approuvé par arrêté du Préfet Coordonnateur de Bassin le 20 novembre 2009 (JO du 17/12/2009).

Le SDAGE, par sa portée juridique, oriente l'application de l'action publique dans le domaine de l'eau. En outre, il s'appuie sur un programme d'actions (PTAP), qui identifie les actions principales, territoire par territoire, à prévoir sur la période 2010-2015.

Le programme de mesure du SDAGE y vise notamment des actions de restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique.

La présente étude répond particulièrement au défi 6 « **Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides** », au titre de :

- ❖ **L'orientation 15** « Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité » :
 - ✓ **Disposition 54** « maintenir et développer la fonctionnalité des milieux aquatiques particulièrement dans les zones de frayères » ;
 - ✓ **Disposition 55** « limiter le colmatage du lit des cours d'eau dans les zones de frayères à migrateurs » ;

- ❖ **L'orientation 16** « Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux des masses d'eau » :
 - ✓ **Disposition 60** « décloisonner les cours d'eau pour améliorer la continuité écologique » ;
 - ✓ **Disposition 67** « adapter les ouvrages qui constituent un obstacle à la continuité écologique sur les axes migrateurs d'intérêt majeur ».

1.2.3 SAGE

Le SDAGE détermine les sous-bassins pour lesquels un schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est nécessaire pour respecter les orientations fondamentales et les objectifs fixés. Les SAGE fixent, dans un sous-bassin correspondant à une unité hydrographique, les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine et des écosystèmes aquatiques ainsi que de préservation des zones humides, tel que défini à l'article L212-3 du code de l'Environnement.

Le SAGE des Deux Morin (Petit et Grand Morin) a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 21 octobre 2016.

Les principaux enjeux du SAGE des 2 Morins sont :

- l'amélioration de la qualité des eaux
- l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau,
- la restauration des fonctionnalités écologique des cours d'eau et milieux associés,
- la connaissance et la préservation des zones humides dans les marais de Saint Gond,
- la prévention et la gestion des risques naturels liés à l'eau
- la conciliation des activités de loisirs liées à l'eau avec la préservation des milieux aquatiques.

1.2.4 Trames vertes et bleues

La trame verte et bleue est constituée de toutes les continuité écologique présentes sur le territoire. A l'échelle régionale, elle se décline sous la forme d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (article L371-3 du code de l'environnement).

Les continuité écologique comprennent :

- les réservoir de biodiversité (zones de réalisation du cycle biologique)
- Les corridors écologiques (axes de déplacement),
- Les cours d'eau (réservoirs et axes de déplacement),
- Les zones humides (réservoirs et/ou axes de déplacement).

Le SCRCE Ile de France a été adopté par arrêté le 21 octobre 2013.

Quatre sous trames sont identifiées :

- La sous trame arborée
- La sous trame herbacée
- La sous trame grandes cultures
- La sous trame milieux aquatiques et corridors humide

La vallée du Petit Morin se trouve dans l'axe médio-européen.

Il assure la liaison avec les massifs forestiers picards et le grand arc de biodiversité du sud de l'Île de France.

Au niveau des milieux aquatiques et humides les principaux enjeux du SRCE en adéquations avec le PPRE du Petit Morin sont :

- La réhabilitation des annexes hydrauliques pour favoriser la diversité des habitats et éviter l'assèchement des zones humides
- L'aménagement des ouvrages hydrauliques pour décroisonner les cours d'eau et rétablir la continuité écologique (poissons et sédiments)
- La réduction de l'artificialisation des berges pour favoriser le développement d'habitats diversifiés,
- L'arrêt de la disparition des zones humides

2. CHAPITRE 2 : SYNTHÈSE DUDIAGNOSTIC

La synthèse du diagnostic, réalisé dans le cadre de la phase 1, est rappelée ci-dessous.

Les problématiques et dysfonctionnements observés par ordre décroissant :

- **La continuité écologique et l'hydromorphologie** est globalement mauvaise sur l'ensemble des cours d'eau en raison de la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons et bloquant le transport solide dont certains sont à l'abandon ou n'ont plus aucun usage réglementé. D'autres sont en bon état et ont une valeur patrimoniale certaine, bien que non classés ou inscrits. Ils respectent leur droit et règlement d'eau, mais l'équipement d'un dispositif de continuité écologique et une gestion saisonnière différenciée permettrait d'assurer une meilleure fonctionnalité du cours d'eau et du cycle biologique des espèces aquatiques.
- **Accentuation des assecs et des crues par les activités humaines (gestion des eaux pluviales, prélèvements d'eau, drainage, ruissellements, disparition ou altération des milieux humides,...)**. Les étiages marqués et zones d'asecs sont observés avec acuité sur le Petit Morin, le ru de Coligny et le ru le Moulin au niveau des marais de Saint Gond en amont de la D39.
- **La qualité des compartiments lit, berges et ripisylve** est mauvaise sur les têtes de bassins des différents cours d'eau. Les remembrements et recalibrages des cours réalisés antérieurement sont responsables de l'altération de l'hydromorphologie.
- **Le remblaiement de zones humides** est observé au niveau de Bergères sous Montmirail et de Thout Trosnay notamment.
- **La qualité du lit et des berges** est mauvaise sur le cours du Bonon en raison de travaux de curages altérant les fonctionnalités du cours d'eau en aval de Villevenard.
- **La ripisylve** est globalement en bon état sanitaire, mais reste peu diversifiée, avec une dominance alignements d'aulnes.
- **La présence du ragondin** est notable sur tout le bassin versant. Elle est accentuée par la présence de faciès profond et lent au droit des biefs gérés vannes fermés. La gestion vanne ouverte peut poser localement problème pour la tenue des berges verticales.
- **La présence de rejets d'eaux usées** directement dans le cours d'eau a été identifiée au niveau de Viels Maisons et Fontaine Armée en particulier. Un PPRE n'a pas vocation à régler ces mises en conformité, mais des actions peuvent être inscrites dans le cadre du programme du SAGE des 2 Morins.

Les atouts et bonnes pratiques :

- **La faible pression bovine** sur les berges se limite aux zones d'abreuvement.
- **L'absence d'érosions dommageables** sur les berges.
- **Le faible degré d'artificialisation des berges**, en l'absence de bourgs importants. L'artificialisation est limitée à quelques protections en génie civil minéral ou bois (murs en pierre, béton ou bois) généralement en bon état ayant un impact limité sur la qualité et la diversité des berges (faibles linéaires).
- **La présence de milieux humides remarquables** au niveau des marais de Saint Gond abritant des espèces animales et végétales à fort enjeu écologique et patrimonial.

3. CHAPITRE 3 : ENJEUX, OBJECTIFS ET ORIENTATIONS DE GESTION

3.1 Enjeux identifiés

Quatre enjeux ont été identifiés sur le bassin versant du Petit Morin et ses affluents :

- Enjeu écologique d'atteinte du bon état (E1) ;
- Enjeu de gestion hydraulique des écoulements (E2) ;
- Enjeu de restauration et de maintien des milieux humides (E3).
- Enjeu de gestion des activités et des usages (E4) ;

Les enjeux ont été appliqués sur chaque tronçon homogène des cours d'eau.

3.1.1 L'enjeu écologique d'atteinte du bon état (E1)

L'enjeu écologique est fortement influencé par une hydromorphologie altérée (cause majoritairement d'origine anthropique) et l'hydrologie. Il est en adéquation avec l'enjeu DCE de restauration de la continuité écologique et de restauration et de maintien des milieux humides. Pour satisfaire cet enjeu, il est impératif de restaurer la qualité physique, biologique et paysagère des milieux aquatiques.

Le tableau suivant rappelle l'état des lieux DCE de 2019 sur l'ensemble des masses d'eau.

CODE EUROPEEN_ME	NOM MASSE D'EAU	ETAT ECOLOGIQUE	ETAT PHYSICO CHIMIQUE	PARAM DECLASSANT PHYSICO CHIMIE	ETAT BIOLOGIQUE	PARAM DECLASSANT BIOLOGIE	ETAT POLLUANTS SPECIFIQUES	PARAM DECLASSANT POLLUANTS SPECIFIQUES	ETAT CHIMIQUE AVEC UBIQUISTES ESU	ETAT CHIMIQUE SANS UBIQUISTES ESU	PARAM DECLASSANT ETAT CHIMIQUE ESU
FRHR142	Le Petit Morin de sa source au confluent du ru de Bannay (inclus)	moyen	bon	0	bon	0	moyen	chlortoluron;metazachlore;diflufenicanil	Mauvais	Bon	FLUORANTH;BENZO(A)PY;BE(B)FLU;BE(K)FLU;BE(GHI)PERYL
FRHR142-F6231000	ruisseau le boitet	bon	bon	0	bon	0	indéterminé	0	Mauvais	Bon	HG
FRHR142-F6232000	Cubersault, de (ruisseau)	médiocre	moyen	o2;sato2;no2;	médiocre	I2M2	moyen	chlortoluron;metazachlore;diflufenicanil	Mauvais	Bon	FLUORANTH;BENZO(A)PY;BE(B)FLU;BE(GHI)PERYL
FRHR142-F6233500	ru des moulins	médiocre	bon	0	médiocre	I2M2	indéterminé	0	Indéterminé	Indéterminé	FLUORANTH;BENZO(A)PY;BE(B)FLU;BE(K)FLU;BE(GHI)PERYL
FRHR142-F6234000	ru de maurupt	moyen	bon	0	moyen	I2M2	moyen	metazachlore	Mauvais	Bon	LU;BE(GHI)PERYL
FRHR142-F6235000	ru de l'homme blanc	médiocre	bon	0	médiocre	I2M2	moyen	aminotriazole	Mauvais	Bon	BENZO(A)PY
FRHR142-F6235202	ru de coligny	médiocre	médiocre	no3	médiocre	I2M2	indéterminé	0	Bon	Bon	
FRHR142-F6236802	ru broussy-le-grand	bon	bon	0	bon	0	bon	0	Bon	Bon	
FRHR142-F6237000	renards, aux (ru)	moyen	bon	0	moyen	I2M2	moyen	diflufenicanil	Mauvais	Bon)PERYL
FRHR143	Le Petit Morin du confluent du ru de Bannay (exclu) au confluent de la Marne (exclu)	moyen	bon	0	moyen	IBD	moyen	chlortoluron;metazachlore;diflufenicanil	Mauvais	Bon	FLUORANTH;BENZO(A)PY;BE(B)FLU;BE(K)FLU;BE(GHI)PERYL
FRHR143-F6242500	ru de champramont	bon	bon	0	bon	0	bon	0	Bon	Bon	
FRHR143-F6244200	ru des Egremonts	moyen	bon	0	bon	0	moyen	chlortoluron;metazachlore;diflufenicanil	Mauvais	Bon	BENZO(A)PY
FRHR143-F6245000	ru de vinet	moyen	moyen	po43;phos	bon	0	bon	0	Mauvais	Bon	BENZO(A)PY
FRHR143-F6246500	val, du (ru)	bon	bon	0	bon	0	bon	0	Bon	Bon	
FRHR143-F6248500	moreau (ru)	moyen	mauvais	po43;phos;no3;	moyen	IBD	moyen	chlortoluron;metazachlore;nicosulfuron;diflufenicanil	Mauvais	Bon	FLUORANTH;BENZO(A)PY;BE(B)FLU;BE(K)FLU;BE(GHI)PERYL

Cet état des lieux ne traduit que des altérations de la physico-chimie ou de l'hydrobiologie.

Le bon état écologique n'est pas assuré sur les cours d'eau du bassin versant du Petit Morin et de ses affluents, car les cours d'eau souffrent d'altérations du fonctionnement hydromorphologique naturel qui affectent :

- **la continuité écologique** : ouvrages infranchissables par les espèces aquatiques et gestion des ouvrages affectant le transport des sédiments. Les ouvrages impactant réduisent l'alternance et la diversité des faciès d'écoulement, banalisent les habitats et les substrats avec une mise en bief

permanente

- **le lit des cours d'eau** imputables aux anciennes mauvaises pratiques des remembrements recalibrages et curages des cours d'eau sur les têtes de bassin qui ont favorisé l'incision du lit,
- dans une moindre mesure, **les berges** en raison du piétinement des berges en l'absence d'abreuvoirs aménagés, accentuant le colmatage en sédiments fins du lit mineur sur certains linéaires

Cet enjeu E1 comprend :

- les potentialités écologiques des habitats aquatiques du cours d'eau,
- le bon déroulement des cycles biologiques des espèces animales et végétales,
- la diversité et la richesse de l'écosystème au travers de la conservation d'une mosaïque d'habitats diversifiés
- la non dégradation de la qualité des eaux

3.1.2 *L'enjeu de gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau (E2)*

La problématique des assecs et de gestion anthropique des niveaux d'eau est particulièrement marquée au niveau de la zone des marais de Saint Gond. C'est le principal facteur limitant vis-à-vis de la qualité et la diversité biologique du milieu, ainsi que les activités agricoles et les usages récréatifs (pêche, chasse,...).

L'accentuation du phénomène est à l'échelle macro imputable au réchauffement climatique dont le Plan Climat prévoit un abaissement des débits de l'ordre de 10 à 30% à l'horizon 2070 / 2100 (stratégie d'adaptation aux changements du climat Seine Normandie).

La généralisation des pratiques de drainages des parcelles agricoles sur les têtes de bassin versant a favorisé une accentuation des assecs en période estivale en empêchant l'infiltration lente et la recharge des nappes et augmente les débits de pointe en crue par rejet direct au cours d'eau et par ruissellement après les exutoires (fossé, versant).

Si il n'est pas question de remettre en cause la pratique passée des drainages sur les parcelles agricoles, il convient néanmoins de favoriser partout où cela est possible l'infiltration au lieu du ruissellement. L'exutoire des drainages ne doit pas être systématiquement le fossé ou le cours d'eau car cette eau est perdue pour tout le monde en période d'étiage. Il faut tamponner et infiltrer ces eaux en restaurant des mares, des haies, des bois billonnés, des milieux humides dès les têtes de bassin des affluents et sur les versants, les champs d'expansion des crues en fond de vallée, viser le zéro rejet des eaux pluviales sur les surfaces urbanisées, maîtriser les écoulements des eaux pluviales sur les voies de circulation.

3.1.3 *L'enjeu de restauration et de maintien des milieux humides (E3)*

Les zones humides sur le bassin du petit Morin et des affluents représentent au total, 5 815 ha dont :

- 2 825 ha comme zone à enjeux (49%)
- 2 990 ha comme zone prioritaire (51%)

Les zones prioritaires correspondent en grande partie aux marais de Saint Gond ainsi qu'à des zones situées au niveau de Thout-Trosnay et Montmirail essentiellement.

Ces milieux présentent des potentialités importantes pour la richesse et la biodiversité des milieux et l'épuration des eaux. Ils contribuent à la régulation des débits en restituant de l'eau en période estivale et écrétant les crues en période hivernale.

Les zones humides ont vu leurs superficies se réduire avec des altérations physiques et hydroécologiques (remblaiement, comblement des fossés, remembrements,...).

Les zones humides présentent des potentialités importantes et jouent un rôle majeur pour :

- la lutte contre les inondations et les assecs : les zones humides jouent un rôle tampon dans l'écrêtement des crues et le frein à l'écoulement. Elles s'avèrent également être un soutien précieux à l'étiage en redistribuant de l'eau aux rivières en période estivale.
- l'épuration des eaux : les zones humides sont à l'image des boisements alluviaux de véritables stations d'épuration naturelles des eaux. L'altération de leurs fonctionnalités hydrauliques et biologiques se traduit par des désordres et des manifestations d'eutrophisation (excès de matières nutritives).
- la biodiversité : les zones humides sont des écosystèmes riches et diversifiés avec une faune et des cortèges floristiques de grande valeur patrimoniale. Elles constituent des habitats rares ou menacés à l'échelle régionale ou nationale.

3.1.4 *L'enjeu de gestion des activités et des usages (E4)*

L'activité agricole est prépondérante sur le bassin versant du Petit Morin et de ses affluents. Ce sont essentiellement des prairies pâturées et des prairies de fauche en fond de vallée et des zones cultivées sur les plateaux.

Au niveau de certaines prairies pâturées, l'absence de clôtures et/ou d'abreuvoirs aménagés favorise un piétinement localisé du bétail sur les berges empêchant l'implantation d'une végétation stabilisatrice des berges. Les substrats sont localement colmatés par les apports de fines liées au piétinement. La divagation des animaux dans le lit conduit également à l'altération bactériologique de la qualité des eaux. La pose de clôture et de gué ou abreuvoir aménagé permettra de circonscrire cette problématique.

La conciliation des activités et des usages doit se faire dans le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

La communication et la sensibilisation sont des outils importants à mettre en place pour la conciliation des activités et des usages, et la mise en place de bonnes pratiques d'entretien sur les cours d'eau. La clé du SAGE est une instance de concertation, mais il convient de décloisonner les échanges au plus près du local pour faire adhérer les acteurs et les usagers aux bonnes pratiques

Cette étape est indispensable pour gagner l'acceptabilité sociale dans la mise en œuvre des actions de restauration de la continuité écologique et d'une hydro-éco-morphologie fonctionnelle.

La concertation et une communication pédagogique visant à ce que des acteurs locaux et usagers s'approprient le programme d'action du PPRE restent un préalable pour sa mise en œuvre.

Après le diagnostic partagé sur l'état des lieux, il convient aujourd'hui de faire valider ces 4 enjeux et les objectifs associés par le COPIL, puis par une majorité des propriétaires et représentant d'usagers de l'espace rivière partagé. L'activation des études de restauration de la continuité écologique sur un site hydraulique et des fonctionnalités d'une zone humide altérée devra avoir valeur d'exemplarité et convaincre les plus réfractaires que les EPCI et le Syndicat du bassin du Petit Morin veulent travailler avec les propriétaires et usagers et non contre eux, pour maintenir les usages et activités humaines dans le respect des fonctionnalités des écosystèmes aquatiques et humides de manière durable pour tous.

3.2 Objectifs associés

Le tableau suivant présente les objectifs associés aux enjeux définis précédemment.

Tableau I : Enjeux et objectifs associés (CE3E)

Enjeu E1	Atteinte du bon état écologique
Objectifs	1 - Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	2 - Restaurer la continuité écologique
Enjeu E2	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau
Objectifs	3 – Gestion des ruissellements et de l'érosion
	4 – Gestion des écoulements et des niveaux d'eau
Enjeu E3	Restauration et maintien des milieux humides
	5 – Reconquérir et valoriser les zones humides
Enjeu E4	Gestion des activités et des usages
Objectifs	6 - Adapter l'abreuvement du bétail dans la rivière
	7 - Lutter contre les espèces invasives
	8 - Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation

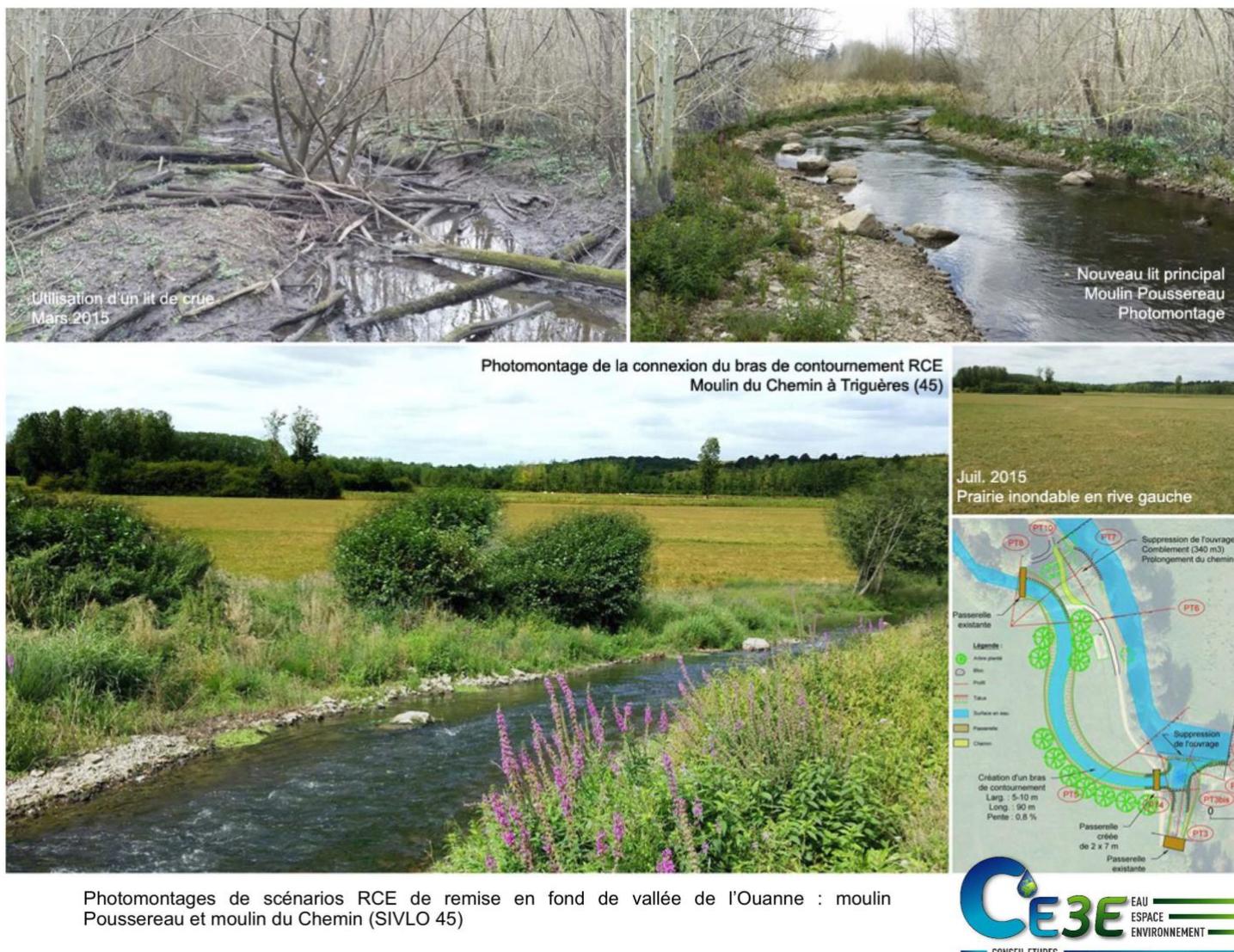
3.2.1 L'enjeu écologique d'atteinte du bon état (E1)

3.2.1.1 Objectif : Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle (O1)

Afin de limiter le colmatage des substrats et diversifier les habitats aquatiques, cet objectif permet de se rapprocher d'un fonctionnement naturel de la rivière et améliorer l'état écologique des cours d'eau. Il est étroitement lié à l'objectifs O2 (continuité écologique). L'absence de diversité des habitats est importante sur les cours d'eau en raison de l'uniformité des caractéristiques du lit mineur (substrat, hauteur d'eau, vitesse, etc.) et de l'incision du lit localement.

Les orientations sont :

- La restauration des formes et des fonctionnalités naturelles du cours d'eau (profil en travers, en long, pente, niveau d'eau, substrats, faciès d'écoulement,...)
- La gestion hydraulique des niveaux d'eau, des ruissellements, des prélèvements pour soutenir les étiages et limiter les crises hydrologiques en crue.
- La restauration de la continuité écologique sur les ouvrages obsolètes, ne respectant plus leur droits et règlements d'eau, et l'équipement et la gestion saisonnière des ouvrages maintenus par les propriétaires pour l'agrément d'une roue ou la production hydroélectrique en période de débits hauts
- La lutte contre l'incision du lit par la réduction des débits de pointe et la lutte contre le ruissellement
- La diversification des corridors des ripisylves dans le cadre des actions trames vertes et bleues et l'enlèvement des embâcles problématiques ;
- La mise en place d'une ripisylve fonctionnelle (plantations).



Photomontages de scénarios RCE de remise en fond de vallée de l'Ouanne : moulin Poussereau et moulin du Chemin (SIVLO 45)

3.2.1.2 Objectif : Restaurer la continuité écologique (O2)

Cet objectif permet de répondre aux enjeux de la DCE et au bon état écologique des cours d'eau. Le Petit Morin et le ru Moreau sont classés en liste 2 au titre de l'article L.214-17 du code de l'Environnement.

Le canal de Saint Gond, le ru des Moulins, le ru aux renards et le ru de Champramont sont quant à eux classés en liste 1.

Les actions de restauration sur certains ouvrages doivent permettre de restaurer une hydromorphologie plus naturelle de la rivière (interconnexions avec l'objectif O1 notamment).

Les orientations sont, selon les cas retenus :

- La restauration de la continuité écologique par différents scénarios RCE ;
- La gestion saisonnière et coordonnée des ouvrages structurants
- La modification de la répartition des débits et la gestion des niveaux d'eau entre les bras usiniers en fonction des usages (période d'utilisation de la force motrice et période de chômage).



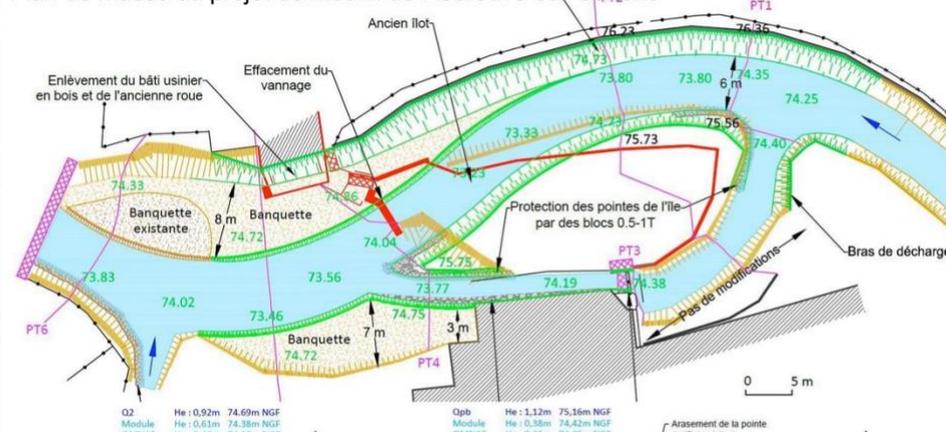
Moulin de Rebreuve-sur-Canche – Etat initial



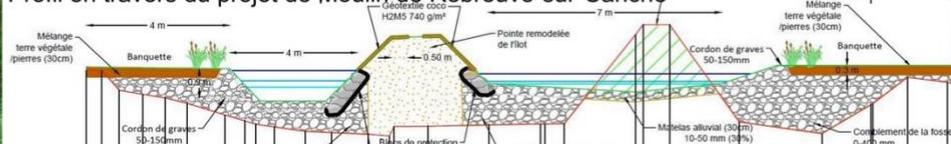
Photomontage après effacement des ouvrages et restauration hydromorphologique



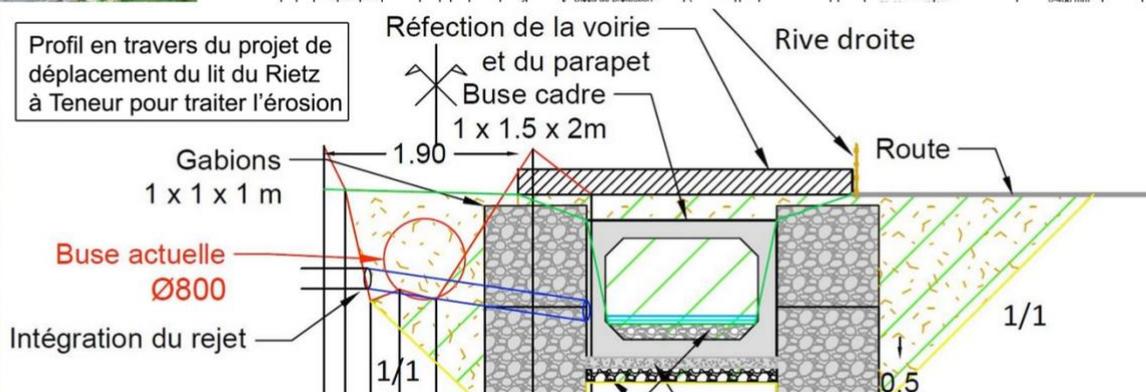
Plan de masse du projet de Moulin de Rebreuve-sur-Canche



Profil en travers du projet de Moulin de Rebreuve-sur-Canche



Profil en travers du projet de déplacement du lit du Rietz à Teneur pour traiter l'érosion



MOE CE3E 2019 – Restauration de la continuité écologique de la Canche et de ses affluents sur 15 ouvrages pour le Symcécia (62) – Exemple sur 2 sites



3.2.2 L'enjeu de gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau (E2)

3.2.2.1 Objectif : Gestion des ruissellements et de l'érosion (O3)

Le ruissellement est important lors de périodes pluvieuses sur le bassin versant, notamment en sortie des exutoires des parcelles drainées, ce qui accélère les écoulements, augmente la turbidité des eaux sur les fossés exutoires par érosion et limite l'infiltration des eaux dans la nappe et donc favorise l'assèchement précoce en période estivale.

Les orientations sont :

- Proposer des actions ponctuelles sur le bassin versant pour mieux maîtriser les apports ruisselés et la gestion des exutoires des drainages (restauration de mares, de bois billonnés, de zones de stockage et d'infiltration en prairies de versant)
- Restauration de zones tampons en milieu humides à l'exutoire des ruissellements et des drainages dans les talwegs des affluents et le lit majeur du Petit Morin

3.2.2.2 Objectif : Gérer les écoulements et les niveaux d'eau (O4)

La gestion des écoulements et des niveaux d'eau dans le lit mineur et majeur des cours d'eau (amélioration des écoulements dans et en aval des zones habitées en zone inondable ou frein hydraulique en amont pour ralentir les crues) a pour objectif de favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau pour qu'un « entretien naturel » s'effectue et éviter les travaux lourds d'entretien, favoriser le transport solide et les débordements

dans les champs d'expansion des crues déconnectés.

La gestion des niveaux d'eau est un objectif majeur au niveau des marais de Saint Gond, afin de concilier la préservation des milieux et habitats naturels avec les activités et usages existants.

Les orientations sont :

- La restauration de la continuité écologique ;
- La gestion quantitative des apports et des prélèvements et des ouvrages hydrauliques notamment au niveau des marais de Saint Gond.
- L'entretien de la végétation en amont des zones habitées sur le petit Morin et l'enlèvement des embâcles pour limiter les points de blocage aux écoulements sur les affluents au droit des ponts et des ouvrages hydrauliques au droit et en val des zones habitées à enjeux inondations
- Le décloisonnement latéral du cours d'eau et la reconnexion d'annexes hydrauliques

3.2.3 L'enjeu de restauration et de maintien des milieux humides (E3)

3.2.4.1 Objectif : Reconquérir et valoriser les milieux humides et aquatiques (O5)

L'objectif est de mettre en avant les fonctionnalités biologiques et écologiques des zones humides qui jouent un rôle important dans la biodiversité du milieu et assurent le rôle d'abri, de nourrissage et de nidification de nombreuses espèces. Il vise également à préserver la diversité des annexes hydrauliques en maintenant ou améliorant les connexions avec la rivière.

Les orientations sont :

- Le maintien des zones humides actuellement en place : frange humide le long des cours d'eau
- L'acquisition de connaissances sur le fonctionnement hydraulique des milieux humides



MOE CE3E mai-déc. 2020 – Gestion des écoulements de la Druncea sur le site de l'ancien barrage de Pontécoulant – Condé-en-Normandie (14) – Travaux Lafosse&fils



3.2.4 *L'enjeu de la gestion des activités et des usages (E4)*

3.2.3.1 Objectif : Adapter l'abreuvement du bétail dans la rivière (O6)

La présence de prairies en bordure de cours d'eau nécessite un abreuvement du bétail. Des abreuvoirs sauvages sont en place et provoquent un piétinement des berges, une mise en suspension de particules fines. Le piétinement est accentué lorsque les berges ne sont pas clôturées.

Les orientations sont :

- La réalisation d'abreuvoirs aménagés (rampe d'accès et structures en bois, par pompe solaire, pompe à museau, gué-abreuvoir, etc.) évitant le piétinement des bovins sur les tronçons.
- La mise en place de clôtures

3.2.3.2 Objectif : Lutter contre les espèces invasives (O7)

Cet objectif vise à mener une lutte contre les espèces invasives (végétales essentiellement) et principalement la renouée du Japon et le bambou.

Ces espèces colonisent les berges lors de travaux de remblaiement (apports de matériaux pollués). Elles inhibent l'implantation d'une végétation autochtone et à la diversité végétale en berges.

Les orientations sont :

- Sensibilisation des propriétaires
- Surveillance des petits foyers de renouée du Japon
- Action d'éradication de la renouée du Japon si présente sur les chantiers de restauration hydromorphologique ou de continuité écologique.

3.2.3.3 Objectif : Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation (O8)

Afin de sensibiliser les acteurs et les usagers ainsi que les riverains sur le programme de travaux et les bonnes pratiques à mettre en place, des actions de communication et de sensibilisation seront proposées.

Les orientations sont :

- La réalisation de réunions publiques d'information,
- La réalisation de rencontres personnalisées avec les acteurs concernés,
- La réalisation de support de communication (plaquettes, panneaux itinérants, ...).
- La mise en place d'un livret du riverain sur les bonnes pratiques et les droits et devoirs des riverains.

4. CHAPITRE 4 : ENJEUX ET OBJECTIFS PAR TRONÇONS HOMOGENES

4.1 Présentation cartographique

Les cartes, pages suivantes, font le bilan des enjeux et des objectifs par tronçon.

Tronçon	→	MAURUPT MA1			
Enjeux	→	E1	E2	E3	E4
Objectifs	→	✓ Bon état écologique	Hydraulique	✓ Milieux humides	✓ Activités et usages
		O2	Restaurer la continuité écologique		
		O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		
		O6	Adapter l'abreuvement du bétail		
		O5	Reconquérir et valoriser les zones humides		
		Pistes d'actions			
Orientations des pistes d'actions	→	1	Restauration de la continuité au niveau du seuil de la ferme de l'Abbaye		
		2	Recharge granulométrique dans le Bois d'Andecy au niveau de l'Abbaye		
		3	Mise en place d'un gué abreuvoir en amont du pont du Moulin		
		4	Préserver la zone humide existante en aval de Hautmont		

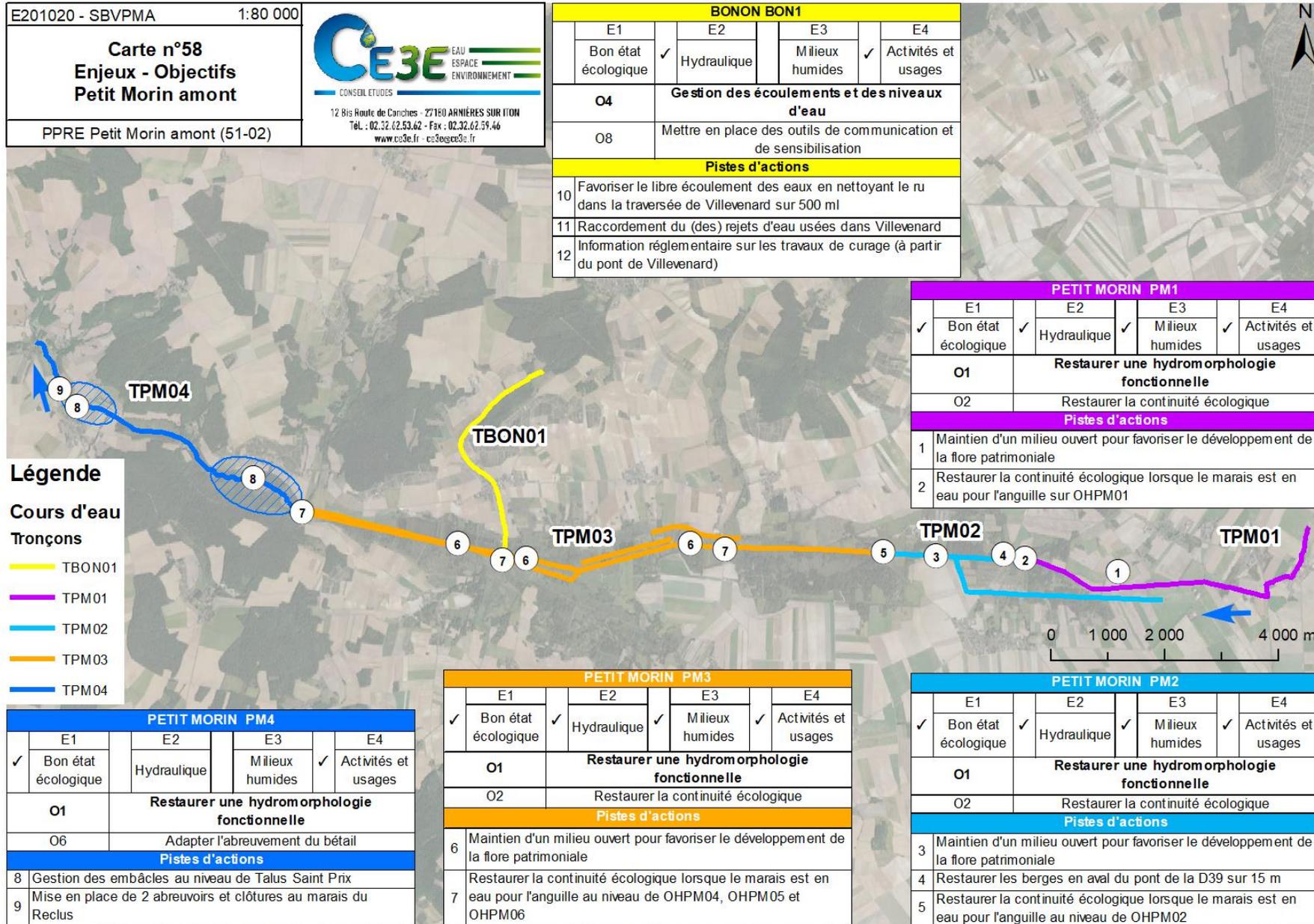
L'objectif principal est mentionné **en gras**.

Les objectifs secondaires sont hiérarchisés en suivant selon leur importance sur le tronçon. Les pistes d'actions sont localisées par leur numéro sur la carte.

4.2 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142 du Petit Morin amont de sa source au confluent du ru de Bannay (inclus)

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Petit Morin	Continuité écologique au niveau des ouvrages OHPM01 à OHPM06	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours d'eau à sec en amont de la D39	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau
	Abreuvement des bovins non aménagé	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
	Altération des fonctionnalités des marais des Saint Gond	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides
Ru de Bonon	Assec en amont de Villevenard	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau
	Aspect de fossé avec berges artificielles en béton	Gestion des activités et des usages	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation
	Curage du lit au niveau de Villevenard		



4.2.1 TRONÇON PM1 : Le Petit Morin depuis sa source à Morains jusqu'au pont de la départementale D39 (6 384 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM1							
✓	E1	✓	E2	✓	E3	✓	E4
	Bon état écologique		Hydraulique		Milieus humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
O2		Restaurer la continuité écologique					

Les pistes d'actions possibles sont :

- Le maintien d'un milieu ouvert pour favoriser le développement de la flore patrimoniale
- La restauration de la continuité écologique lorsque le marais est en eau pour l'anguille sur OHPM01

4.2.2 TRONCON PM2 : Le Petit Morin du pont de la départementale D39 jusqu'à la vanne de régulation OHPM02 (2 357 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM2							
✓	E1	✓	E2	✓	E3	✓	E4
	Bon état écologique		Hydraulique		Milieus humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
O2		Restaurer la continuité écologique					

Les pistes d'actions possibles sont :

- Le maintien d'un milieu ouvert pour favoriser le développement de la flore patrimoniale
- La restauration des berges en aval du pont de la D39 sur 15 m
- La restauration de la continuité écologique lorsque le marais est en eau pour l'anguille au niveau de OHPM02

4.2.3 TRONÇON PM3 : Depuis la vanne de régulation OHPM02 jusqu'au clapet de Talus-St-Prix OHPM06 (10 422 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM3							
✓	E1	✓	E2	✓	E3	✓	E4
	Bon état écologique		Hydraulique		Milieus humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
O2		Restaurer la continuité écologique					

Les pistes d'actions possibles sont :

- Le maintien d'un milieu ouvert pour favoriser le développement de la flore patrimoniale
- La restauration de la continuité écologique lorsque le marais est en eau pour l'anguille au niveau de OHPM04, OHPM05 et OHPM06

4.2.4 TRONCON PM4 : Le Petit Morin depuis le clapet de Talus Saint Prix (OHPM06) jusqu'au pont du château du Thoult-Trosnay (6 174 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM4							
✓	E1		E2		E3	✓	E4
	Bon état écologique		Hydraulique		Milieus humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
O6		Adapter l'abreuvement du bétail					

Les pistes d'actions possibles sont :

- La gestion des embâcles au niveau de Talus Saint Prix
- La mise en place de 2 abreuvoirs et clôtures au marais du Reclus

4.2.5 TRONÇON BON1 : Le ru de Bonon depuis la source au niveau du Bois Planté jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (4 294 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BONON BON1					
E1		E2		E3	E4
Bon état écologique	✓	Hydraulique		Milieus humides	✓ Activités et usages
O4	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau				
O8	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation				

Les pistes d'actions possibles sont :

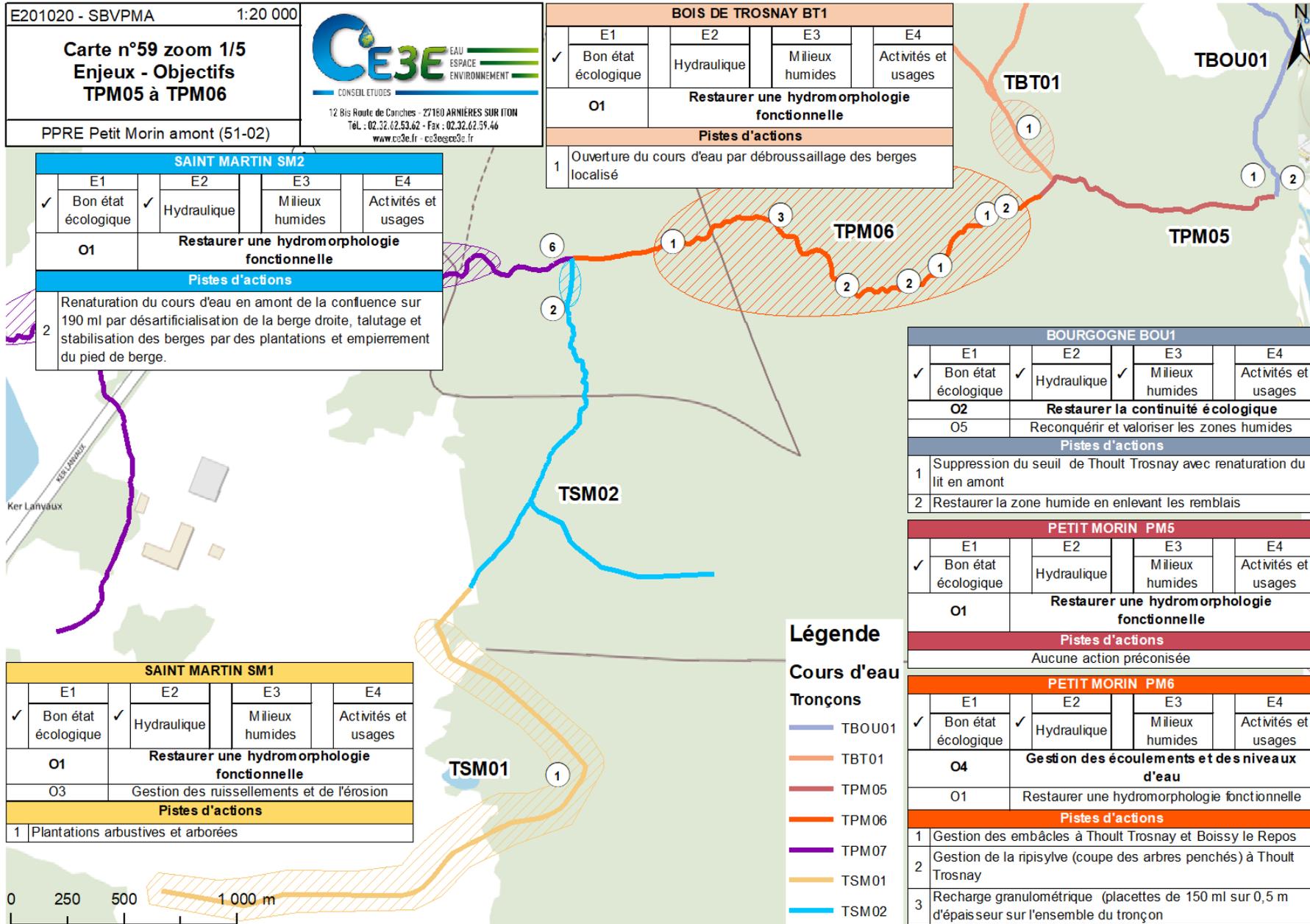
- De favoriser le libre écoulement des eaux en nettoyant le ru dans la traversée de Villevenard sur 500 ml
- Le raccordement du (des) rejets d'eau usées dans Villevenard
- L'information réglementaire sur les travaux de curage (à partir du pont de Villevenard)

4.3 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143 du Petit Morin du confluent du ru de Bannay (exclu) jusqu'au confluent de la Marne (exclu)

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Petit Morin	Continuité écologique au niveau des ouvrages OHPM07 À OHPM10 et OHPM12 à OHPM14	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Banalisation des habitats par la mise en bief		
	Incision du lit au niveau du Bois de Trosnay, la ferme de Meuse, aval moulin Henry et aval Courbetaux.	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des ruissellements et de l'érosion
	Atterrissement problématique en crue à la confluence du ru Saint Martin		
	Piétinement bovin à Courtehay	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation
Altération des berges avec comblement de zones humides en aval du pont de Bergères sous Montmirail et en rive droite au niveau de la Grâce	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides	
Ru de Bourgogne	Continuité écologique au niveau du seuil de Thoult Trosnay OHBO26	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique
	Affluent issu de Mortière a l'aspect de fossé de drainage	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides
	Comblement de zone humide		
Ru du bois de Trosnay	Cours drainé à aspect de fossé sans ripisylve sur les 3/4 amont	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
Ru de Saint Martin	Berges artificielles en béton en mauvais état en aval de Boissy le Repos	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Absence de ripisylve en amont du fond de Boissy	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des ruissellements et de l'érosion
Fossé de Mêle	Piétinement des berges localisé	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
Ru du Bois de Cormont	Cours d'eau à sec sur la majorité du cours	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Sources drainées en amont de la D933 avec absence de ripisylve		
	Piétinement des berges en aval de la D933	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail

Luart	Continuité écologique au niveau du lavoir de Coucermont OHLU36	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours d'eau recalibré en amont de Coucermont sans ripisylve	Gestion des activités et des usages	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation
	Piétinement des berges localisé en amont de la D20		Adapter l'abreuvement du bétail
Ru Batard	Cours d'eau à sec sur la majorité du linéaire	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Embroussaillage des berges à Franchêne	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
	Piétinement des berges au niveau du bois de Toulotte		



4.3.1 TRONÇON BOU1 : Ru de la Bourgogne depuis la source au niveau du bois à Monsieur jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (2 569 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BOURGOGNE BOU1							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique	✓	Hydraulique	✓	Milieux humides		Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique					
O5		Reconquérir et valoriser les zones humides					

Les pistes d'actions possibles sont :

- La suppression du seuil de Thoult Trosnay avec renaturation du lit en amont
- La restauration de la zone humide en enlevant les remblais

4.3.2 TRONÇON BT1 : Ru du Bois de Trosnay depuis la source au niveau de la Mortière jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (1956 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BOIS DE TROSNAY BT1							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					

Les pistes d'actions possibles sont :

- L'ouverture du cours d'eau par débroussaillage des berges localisé

4.3.3 TRONCON PM5 : Le Petit Morin du pont de le Thoult-Trosnay jusqu'à 100 m en aval de la confluence avec le ruisseau du Bois de Trosnay (1 260 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM5							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
Pistes d'actions							
Aucune action préconisée							

4.3.4 TRONCON PM6 : Le Petit Morin depuis 100m en aval de la confluence avec le ru du Bois de Trosnay jusqu'au pont de Boissy-le-Repos (2 599 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM6					
✓	E1	✓	E2	E3	E4
	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O4		Gestion des écoulements et des niveaux d'eau			
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La gestion des embâcles à Thoult Trosnay et Boissy le Repos
- La gestion de la ripisylve (coupe des arbres penchés) à Thoult Trosnay
- La recharge granulométrique (placettes de 150 ml sur 0,5 m d'épaisseur sur l'ensemble du tronçon

4.3.5 TRONÇON SM1 : Ru de Saint Martin depuis la source au niveau de Soigny jusqu'au fond de Boissy (2970 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

SAINT MARTIN SM1					
✓	E1	✓	E2	E3	E4
	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
O3		Gestion des ruissellements et de l'érosion			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La plantation de plants arbustifs et arborés

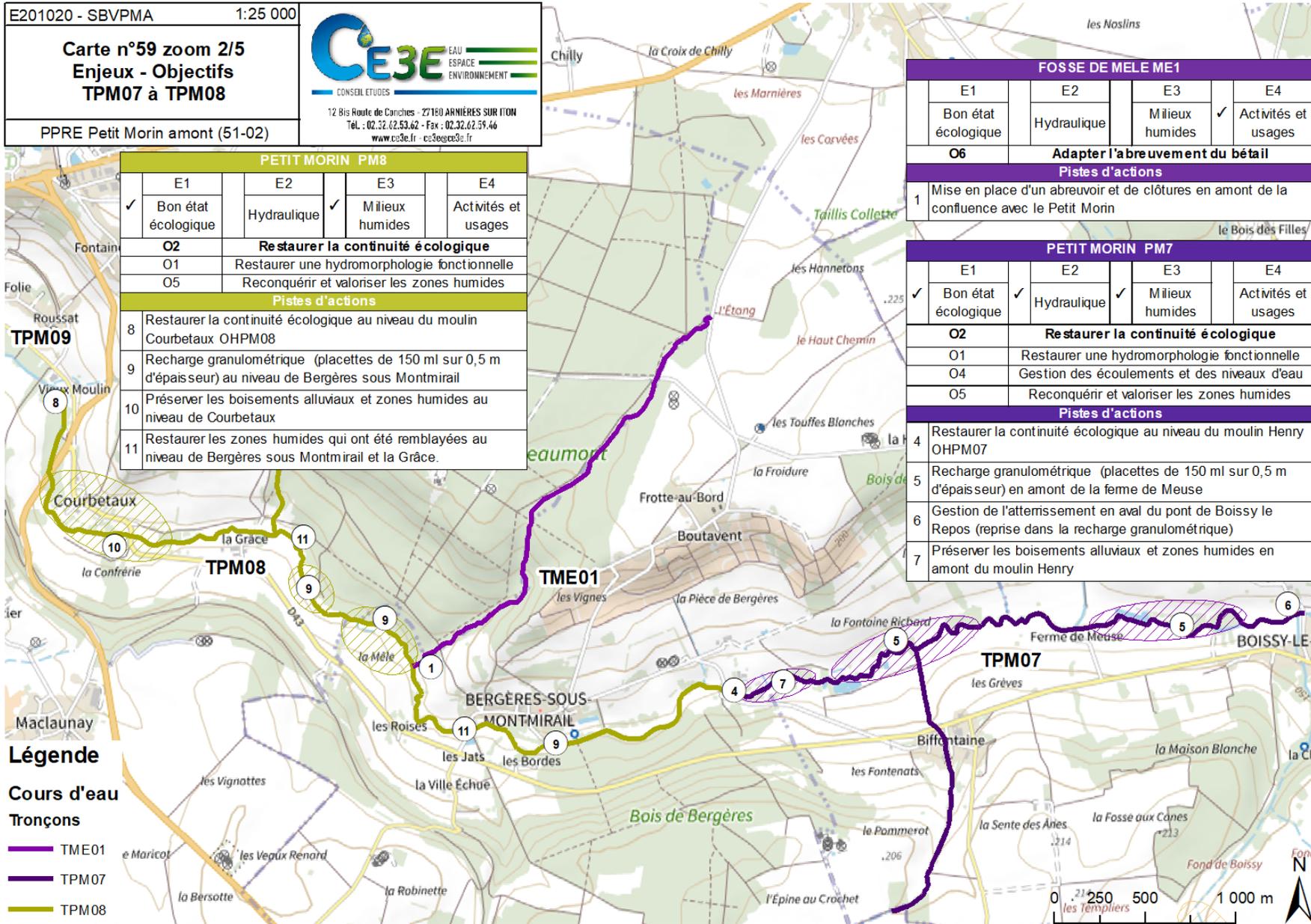
4.3.6 TRONÇON SM2 : Ru de Saint Martin depuis le fond de Boissy jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (1988 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

SAINT MARTIN SM2					
✓	E1	✓	E2	E3	E4
	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La renaturation du cours d'eau en amont de la confluence sur 190 ml par désartificialisation de la berge droite, talutage et stabilisation des berges par des plantations et empiérement du pied de berge.



4.3.7 TRONÇON PM7 : Depuis le pont de Boissy le Repos jusqu'au moulin Henry OHPM07 (3 821 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM7					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique	✓	Hydraulique	✓	Milieus humides
					E4
					Activités et usages
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O4	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau			
	O5	Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin Henry OHPM07
- La recharge granulométrique (placettes de 150 ml sur 0,5 m d'épaisseur) en amont de la ferme de Meuse
- La gestion de l'atterrissement en aval du pont de Boissy le Repos (reprise dans la recharge granulométrique)
- La préservation des boisements alluviaux et zones humides en amont du moulin Henry

4.3.8 TRONÇON PM8 : Depuis le moulin Henry OHPM07 jusqu'au moulin de Courbetaux OHPM08 (5 701 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM8					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Milieus humides
					E4
					Activités et usages
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O5	Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin Courbetaux OHPM08
- La recharge granulométrique (placettes de 150 ml sur 0,5 m d'épaisseur) au niveau de Bergères sous Montmirail
- La préservation des boisements alluviaux et zones humides au niveau de Courbetaux
- La restauration des zones humides qui ont été remblayées au niveau de Bergères sous Montmirail et la Grâce.

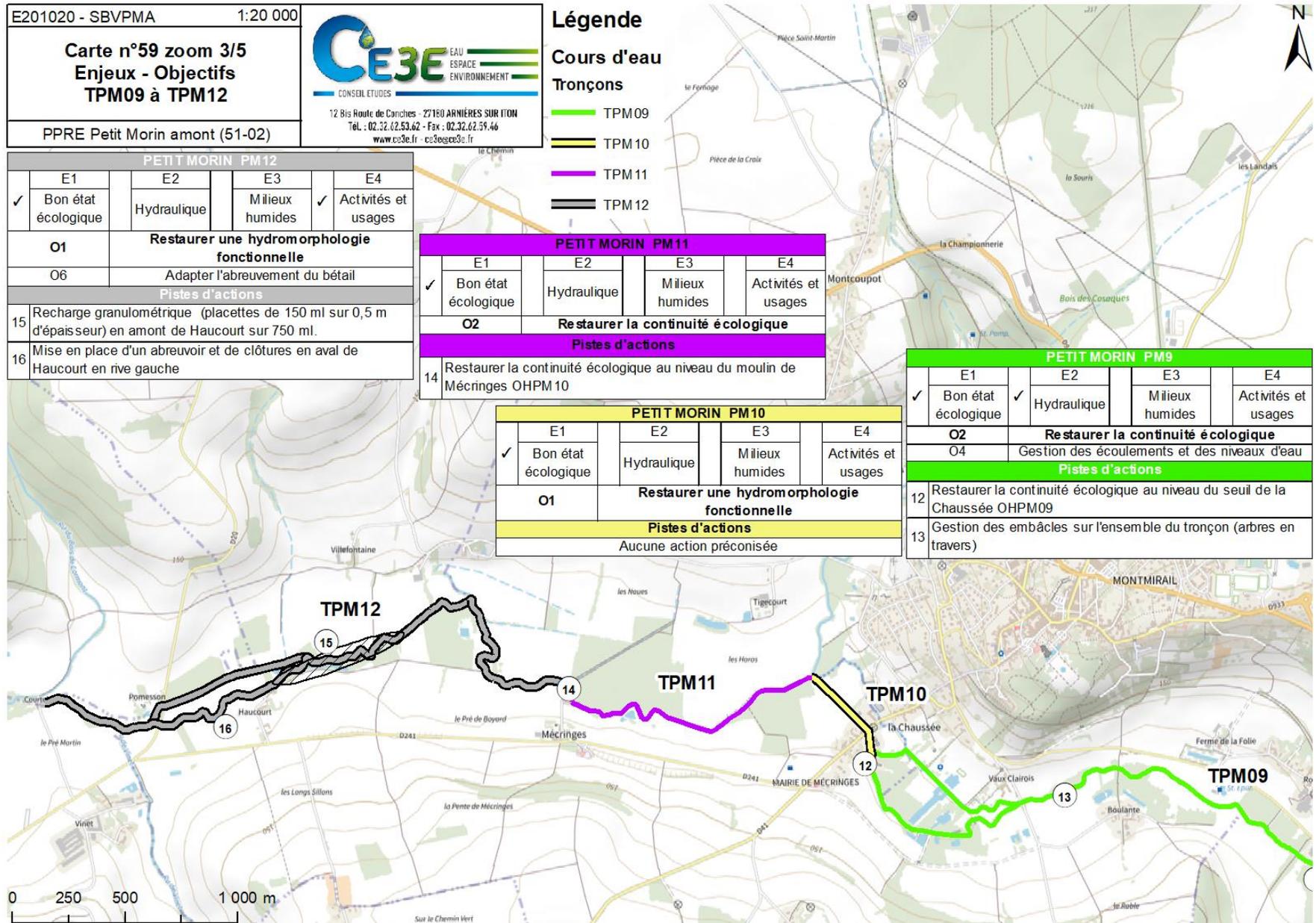
4.3.9 *TRONÇON ME1 : Fossé de la Mêle depuis sa source, au niveau de la route de « l'Étang » (Nord de Bergères-sous-Montmirail), jusqu'au Petit Morin (2 800 ml)*

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

FOSSE DE MELE ME1					
E1	E2	E3		E4	
Bon état écologique	Hydraulique	Milieus humides	✓	Activités et usages	
O6		Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La mise en place d'un abreuvoir et de clôtures en amont de la confluence avec le Petit Morin



4.3.10 TRONCON PM9 : Le Petit Morin du moulin de Courbetaux OHPM08 jusqu'au seuil de la Chaussée OHPM09 (2 324 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM9					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique	✓	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique			
O4		Gestion des écoulements et des niveaux d'eau			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de la Chaussée OHPM09
- La gestion des embâcles sur l'ensemble du tronçon (arbres en travers)

4.3.11 TRONCON PM10 : Le Petit Morin depuis le seuil de la Chaussée OHPM09 jusqu'à la confluence avec le ru des Haras (729 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM10					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
Pistes d'actions					
Aucune action préconisée					

4.3.12 TRONCON PM11 : Le Petit Morin depuis la confluence avec le ru des Haras jusqu'au moulin de Mécringes OHPM10 (1 286 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM11					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin de Mécringes OHPM10

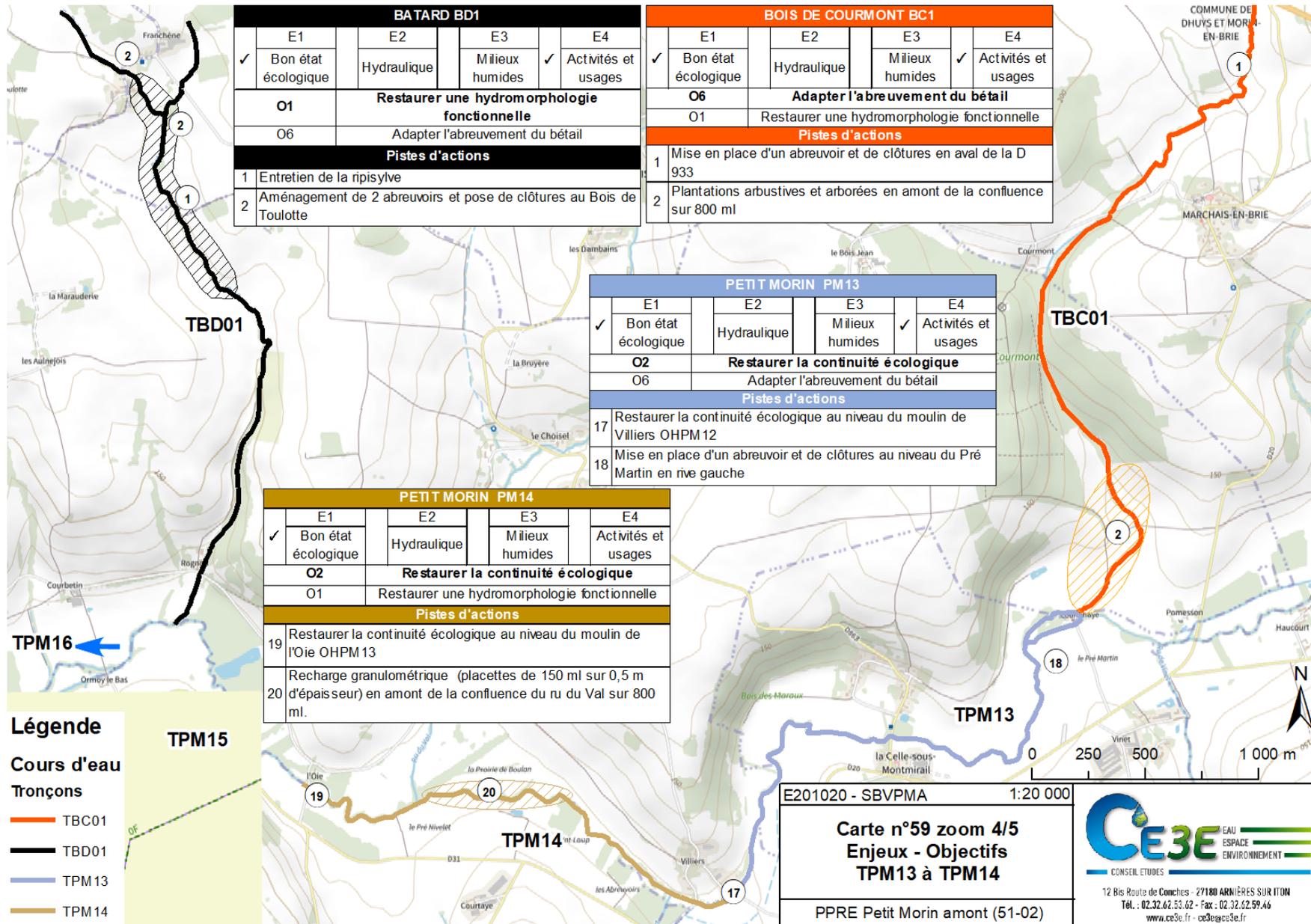
4.3.13 TRONCON PM12 : Le Petit Morin depuis le moulin de Mécringes OHPM10 jusqu'au moulin de Courtehay OHPM11 (3 180 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM12					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La recharge granulométrique (placettes de 150 ml sur 0,5 m d'épaisseur) en amont de Haucourt sur 750 ml.
- La mise en place d'un abreuvoir et de clôtures en aval de Haucourt en rive gauche



4.3.14 TRONCON PM13 : Le Petit Morin depuis le moulin de Courtehaye (OHPM11) jusqu'au moulin de Villiers OHPM12 (2 976 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM13					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin de Villiers OHPM12
- La mise en place d'un abreuvoir et de clôtures au niveau du Pré Martin en rive gauche

4.3.15 TRONCON PM14 : Le Petit Morin depuis le moulin de Villiers (OHPM12) jusqu'au moulin de l'Oie OHPM13 (2 374 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM14					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin de l'Oie OHPM13
- La recharge granulométrique (placettes de 150 ml sur 0,5 m d'épaisseur) en amont de la confluence du ru du Val sur 800 ml.

4.3.16 TRONÇON BC1 : Ru du Bois de Cormont depuis la source au niveau de la D933 à Marchais en Brie jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (3 600 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BOIS DE COURMONT BC1					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La mise en place d'un abreuvoir et de clôtures en aval de la D 933
- Les plantations arbustives et arborées en amont de la confluence sur 800 ml

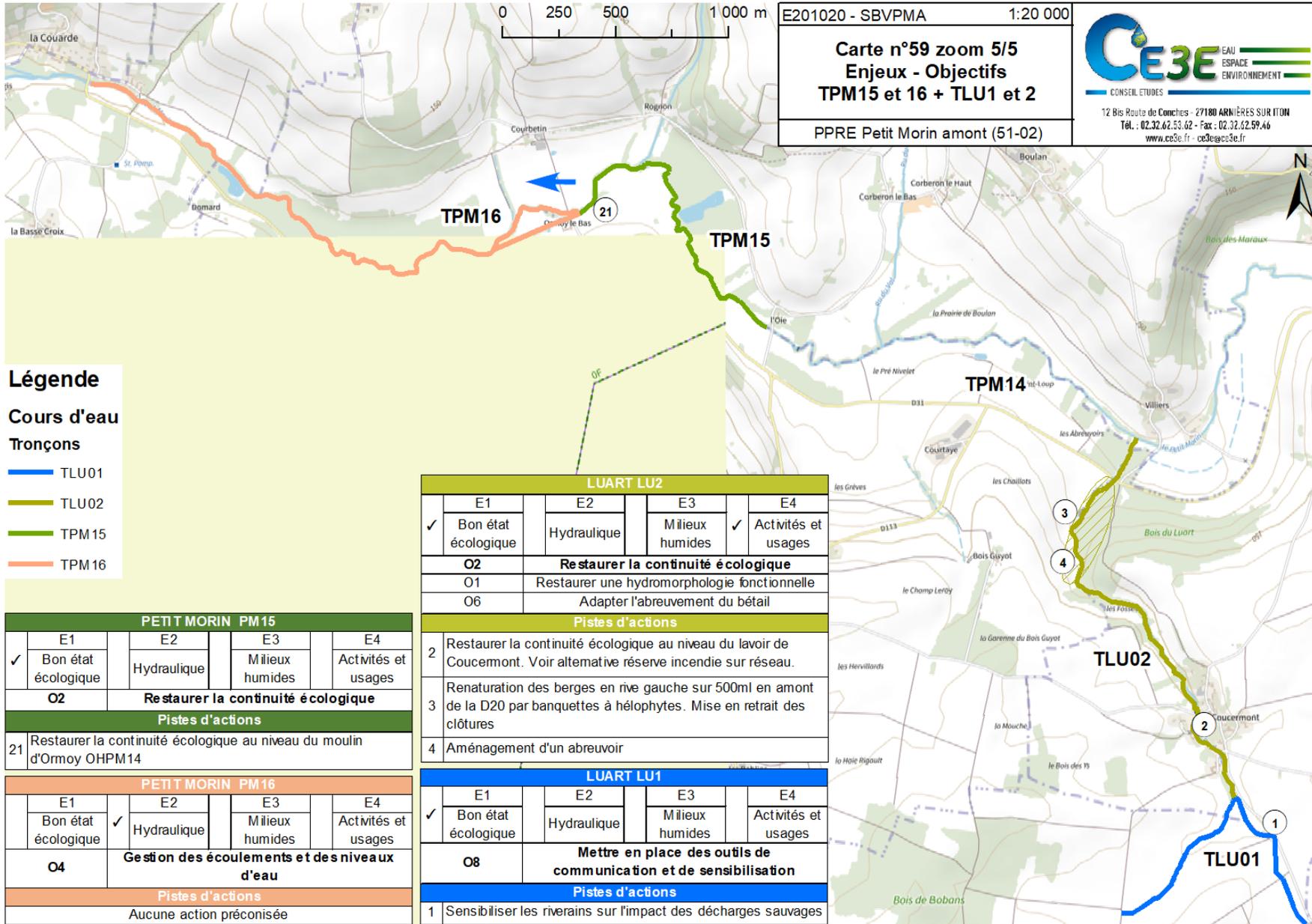
4.3.17 TRONÇON BD1 : Ru Batard depuis sa source à Viels-Maisons (le Bois Toulotte), jusqu'au Petit Morin (3 270 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BATARD BD1								
	E1		E2		E3		E4	
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides	✓	Activités et usages	
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle						
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail						

Les pistes d'actions possibles sont :

- L'entretien de la ripisylve
- L'aménagement de 2 abreuvoirs et pose de clôtures au Bois de Toulotte



4.3.18 TRONÇON LU1 : Ru du Luart depuis la source à au pont de la D215 jusqu'à Coucermont (1 459 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

LUART LU1				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O8		Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation		

Les pistes d'actions possibles sont :

- La sensibilisation les riverains sur l'impact des décharges sauvages

4.3.19 TRONÇON LU2 : Ru du Luart depuis Coucermont jusqu'au Petit Morin (2 106 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

LUART LU2				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	✓ Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique		
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		
O6		Adapter l'abreuvement du bétail		

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du lavoir de Coucermont. Voir alternative réserve incendie sur réseau.
- La renaturation des berges en rive gauche sur 500ml en amont de la D20 par banquettes à hélrophytes. Mise en retrait des clôtures
- L'aménagement d'un abreuvoir.

4.3.20 TRONCON PM15 : Le Petit Morin depuis le moulin de l'Oie (OHPM13) jusqu'au moulin Ormoy OHPM14 (1 562 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM15				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique		

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du moulin d'Ormoy OHPM14

4.3.21 TRONCON PM16 : Le Petit Morin depuis le moulin d'Ormo y OHPM14 jusqu'au pont de la Couarde (2 790 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

PETIT MORIN PM16				
E1		E2	E3	E4
Bon état écologique	✓	Hydraulique	Milieus humides	Activités et usages
O4	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau			
Pistes d'actions				
Aucune action préconisée				

4.4 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6235202 du Coligny

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de Coligny	Cours à sec sur la majorité du linéaire	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau
	Tracé très uniforme au niveau du lit et des berges	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides

4.4.1 TRONÇON CO1 : Ru de Coligny depuis Coligny (rue de l'Église) jusqu'au pont de la rue d'Aulnay (sortie sud de Coligny) 1 895ml

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

COLIGNY CO1							
	E1		E2		E3		E4
	Bon état écologique	✓	Hydraulique	✓	Milieux humides		Activités et usages
O4	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau						

Les pistes d'actions possibles sont :

- De favoriser l'écoulement des eaux
- De préserver et restaurer les milieux humides
- Le raccordement d'un rejet d'eaux usées
- L'information et la sensibilisation des riverains

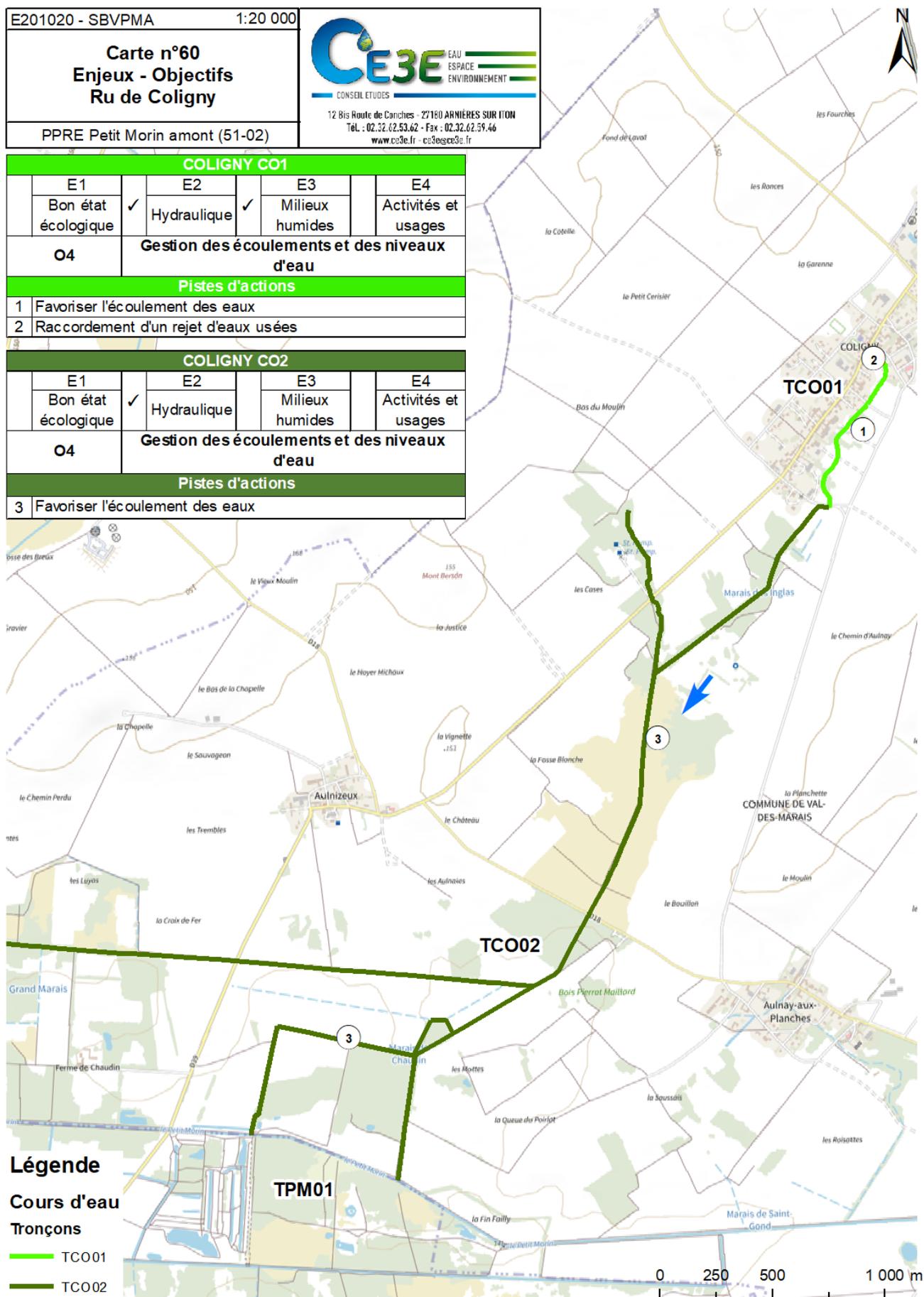
4.4.2 TRONÇON CO2 : Ru de Coligny depuis pont de la rue d'Aulnay (sortie sud de Coligny) jusqu'au Petit Morin (5 799 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

COLIGNY CO2							
	E1		E2		E3		E4
	Bon état écologique	✓	Hydraulique		Milieux humides		Activités et usages
O4	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau						

Les pistes d'actions possibles sont :

- De favoriser l'écoulement des eaux



4.5 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6231000 du Boitet (Le Moulin)

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
ru de Boitet	Cours d'eau à sec sur la majorité du cours	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle

4.5.1 TRONÇON MO1 : Ru le Moulin (Boitet) depuis la source au niveau de l'Ancien Château de la Gravelle jusqu'au Petit Morin (7 480 ml)

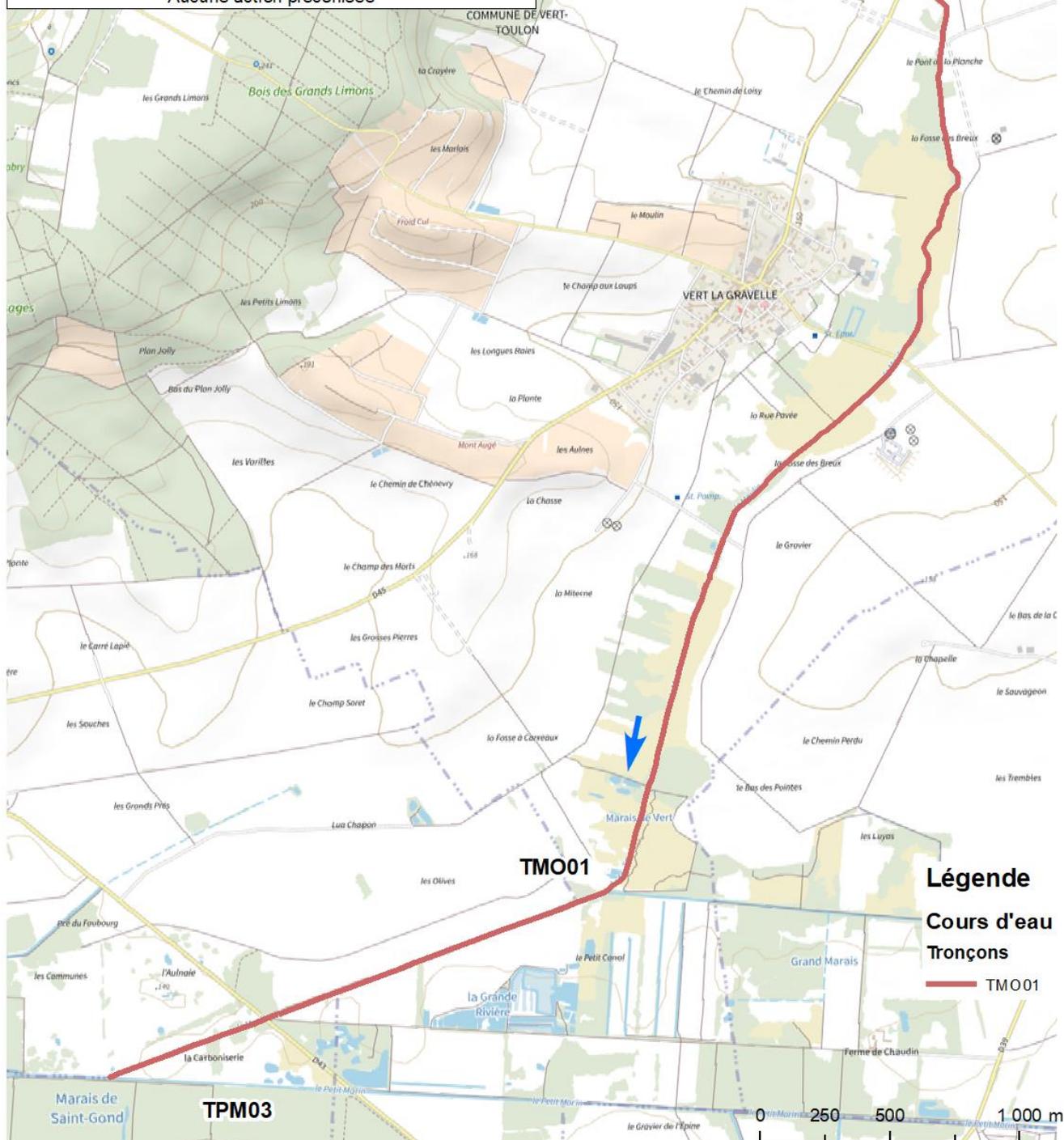
Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

LE MOULIN MO1					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle				
Pistes d'actions					
Aucune action préconisée					

E201020 - SBVPM	1:20 000
Carte n°61 Enjeux - Objectifs le Boitet / le Moulin	
PPRE Petit Morin amont (51-02)	



LE MOULIN MO1			
✓	E1 Bon état écologique	E2 Hydraulique	E3 Milieux humides
	E4 Activités et usages		
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		
Pistes d'actions			
Aucune action préconisée			



4.6 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6232000 du Cubersault

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de Cubersault	Continuité écologique au niveau des passages busés et du seuil du pont de Coizard Joches (OHC15, CU16 et CU17)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Habitats peu diversifiés en amont du Fond de Rivière. Cours d'eau recalibré		
	Incision du ru de Congy		
	Berges artificielles dans la traversée de Beaunay		
	Déficit d'entretien de la ripisylve		
	Ripisylve absente sur les affluents du ru de Cubersault		

4.6.1 TRONÇON CU1 : Ru de Cubersault depuis les sources à Beaunay, jusqu'à la confluence avec le « Fond de la Rivière » (au niveau du Clos de Patigny) (4 791 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CUBERSAULT CU1				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- Les plantations arbustives et arborées sur 2 200ml

4.6.2 TRONÇON CU2 : Ru de Cubersault depuis à la confluence avec l'affluent le « Fond de la Rivière », jusqu'au Petit Morin (4 840 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CUBERSAULT CU2				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O2	Restaurer la continuité écologique			

Les pistes d'actions possibles sont :

- D'améliorer la continuité écologique au niveau du pont de la D43 (OHC17)

4.6.3 TRONÇON CU3 : Le ru du Fond de la Rivière depuis Etoges jusqu'à la confluence avec le ru de Cubersault (3 278 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CUBERSAULT CU3				
✓	E1	E2	E3	E4
	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		

Les pistes d'actions possibles sont :

- La recharge granulométrique le long du terrain de foot sur un linéaire de 200 m
- Les plantations arbustives et arborées sur un linéaire de 2100 ml

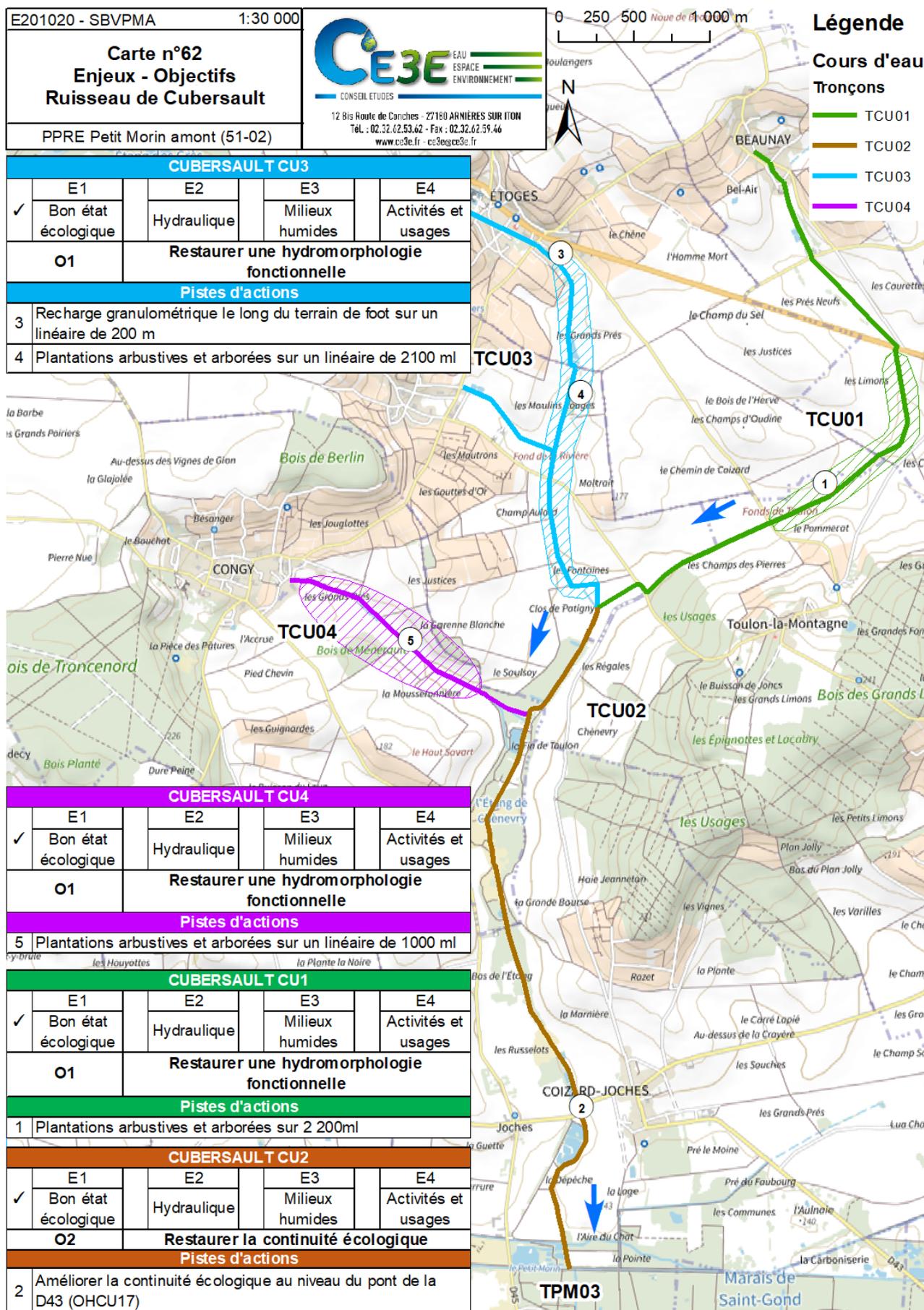
4.6.4 TRONÇON CU4 : Le ru de Congy depuis Congy jusqu'à la confluence avec le ru de Cubersault (2 585 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CUBERSAULT CU4				
✓	E1	E2	E3	E4
	Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		

Les pistes d'actions possibles sont :

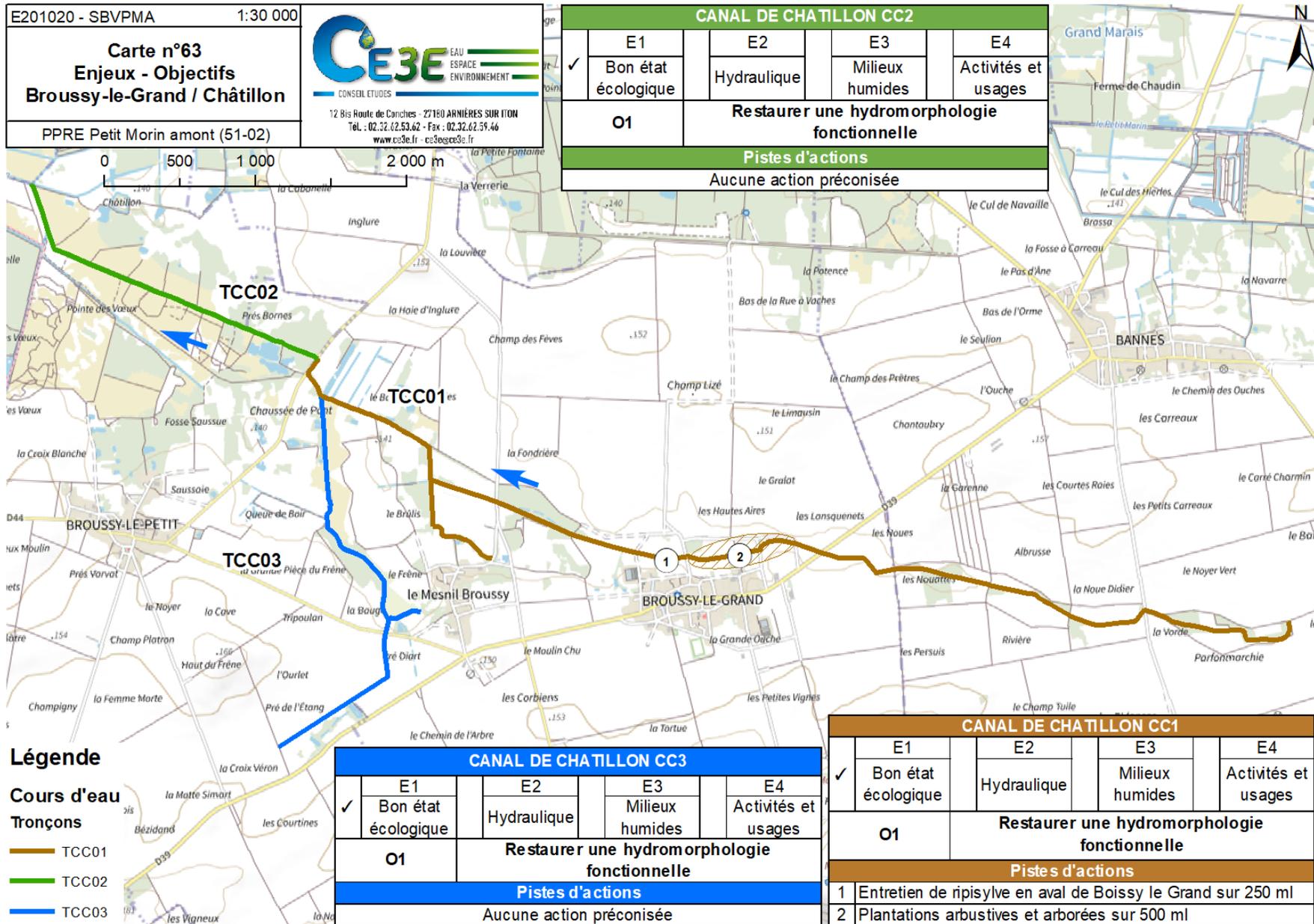
- Les plantations arbustives et arborées sur un linéaire de 1000 ml



4.7 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6236802 du canal de Chatillon (ru de Broussy le grand)

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
canal de Chatillon	Cours à sec en amont de Broussy le Grand	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Absence de ripisylve en amont de Broussy le Grand		



4.7.1 TRONÇON CC1 : Canal de Châtillon depuis la source au niveau de Bannes (les pelles du Four) jusqu'au pont de la D45 à Broussy le Grand (9 787 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CANAL DE CHATILLON CC1					
✓	E1	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages	E4
	Bon état écologique				
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- L'entretien de ripisylve en aval de Boissy le Grand sur 250 ml
- Les plantations arbustives et arborées sur 500 ml

4.7.2 TRONÇON CC2 : Canal de Châtillon depuis le pont de la D45, jusqu'au Petit Morin (2 635ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CANAL DE CHATILLON CC2					
✓	E1	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages	E4
	Bon état écologique				
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
Pistes d'actions					
Aucune action préconisée					

4.7.3 TRONÇON CC3 : Fossé de Mesnil Broussy Depuis le pont sur la D44 (au niveau du Pré Diart), jusqu'à l'intersection avec le Canal de Châtillon (2 914 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CANAL DE CHATILLON CC3					
✓	E1	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages	E4
	Bon état écologique				
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
Pistes d'actions					
Aucune action préconisée					

4.8 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6233500 du ru des Moulins

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
ru des Moulins	Continuité écologique au niveau du barrage du seuil de Saint Gond OHML18	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours présentant l'aspect d'un fossé en amont de la D44 sans ripisylve	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides

4.8.1 TRONÇON CA1 : Fossé de Calageon depuis l'amont de la D44 (les pâtures) jusqu'au Petit Morin (3 030 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CALAGEON CA1					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Milieux humides
					E4
					Activités et usages
	O5	Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La préservation des zones humides

4.8.2 TRONÇON CA2 : Affluent Fossé de Calageon depuis la Croix Blanche en amont du marais de Reuves, jusqu'au cours du fossé de Calageon (6 049 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CALAGEON CA2					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Milieux humides
					E4
					Activités et usages
	O5	Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La préservation des zones humides

4.8.3 TRONÇON RM1 : Ru des Moulins depuis la source au niveau des Rhimbault jusqu'au pont de la D44 à Oyes (3 580 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

RU DES MOULINS RM1					
✓	E1	Hydraulique	✓	E3	E4
	Bon état écologique			Milieux humides	
O5		Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La préservation des zones humides

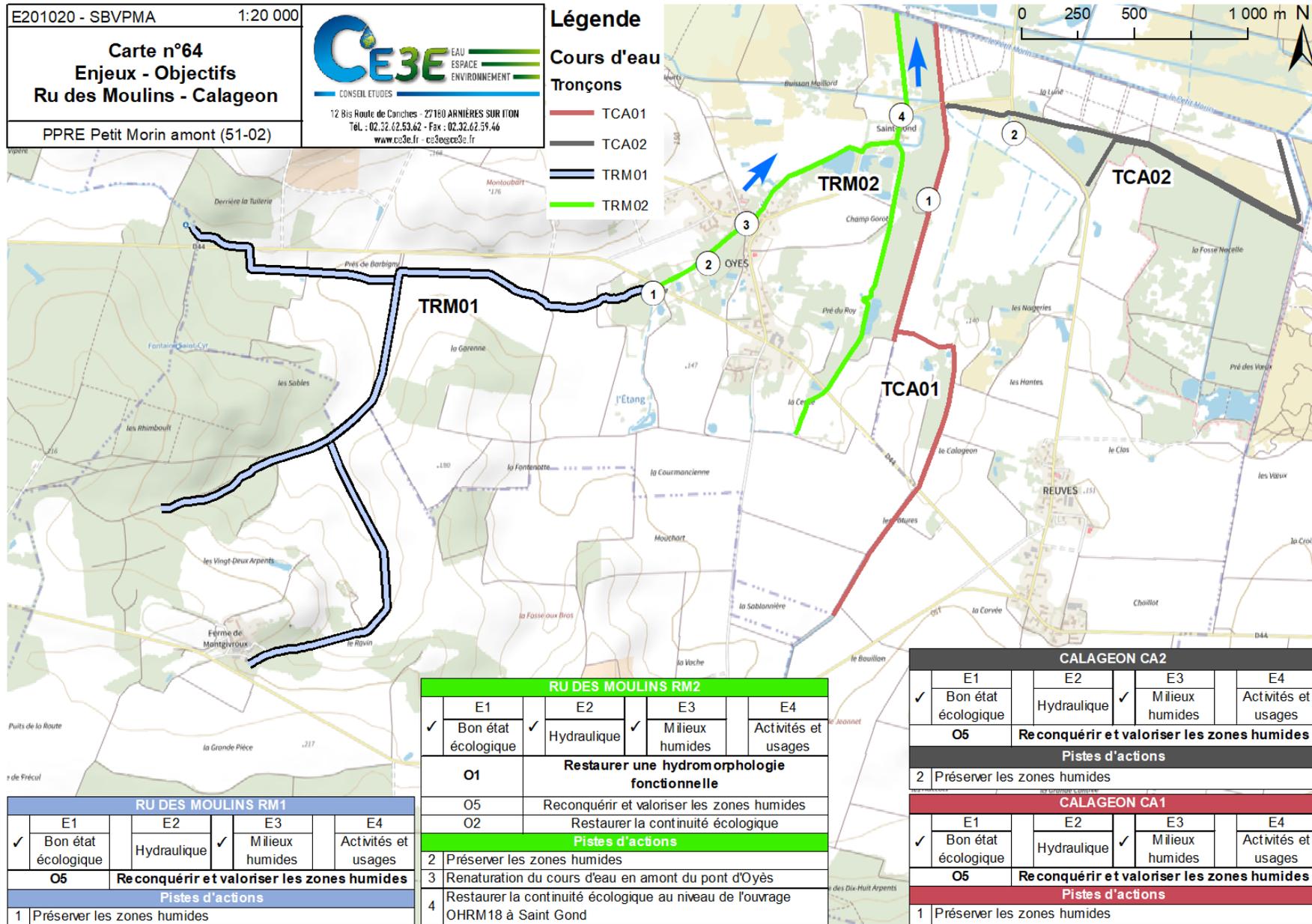
4.8.4 TRONÇON RM2 : Ru des Moulins depuis le pont de la D44 à Oyes jusqu'au Petit Morin (3 922 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

RU DES MOULINS RM2					
✓	E1	Hydraulique	✓	E3	E4
	Bon état écologique			Milieux humides	
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
O5		Reconquérir et valoriser les zones humides			
O2		Restaurer la continuité écologique			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La préservation des zones humides
- La renaturation du cours d'eau en amont du pont d'Oyès
- La restauration de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage OHRM18 à Saint Gond



4.9 Orientations de gestion sur la Masse d'eau FRHR142-F6234000 du Maurupt

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
ru de Maurupt	Continuité écologique au niveau du seuil de la ferme de l'Abbaye et de l'ancien moulin de baye (OHMA19 et MA20)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Foyer de Renouée du Japon au pont de Baye	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail Lutter contre les espèces invasives
	Cours drainé en amont de la D343	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides

4.9.1 TRONÇON MA1 : Le ru de Maurupt depuis la source (pont D243 à Baye) jusqu'au Petit Morin (6500 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

MAURUPT MA1							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Milieux humides	✓	Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique					
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					
O6		Adapter l'abreuvement du bétail					
O5		Reconquérir et valoriser les zones humides					

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de la ferme de l'Abbaye
- La recharge granulométrique dans le bois d'Andecy au niveau de l'Abbaye
- La mise en place d'un gué abreuvoir en amont du pont du Mourlin
- La préservation de la zone humide existante en aval de Hautmont

4.9.2 TRONÇON MA2 : Le ru de Baye depuis la source à Baye jusqu'à la confluence avec le ru de Maurupt (1 124 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

MAURUPT MA2							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides	✓	Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique					
O7		Lutter contre les espèces invasives					

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau de l'ancien moulin de Baye
- L'amélioration du franchissement piscicole au niveau du passage busé situé à la confluence
- Le traitement du foyer de Renouée du Japon situé en amont du pont de Baye en rive gauche.

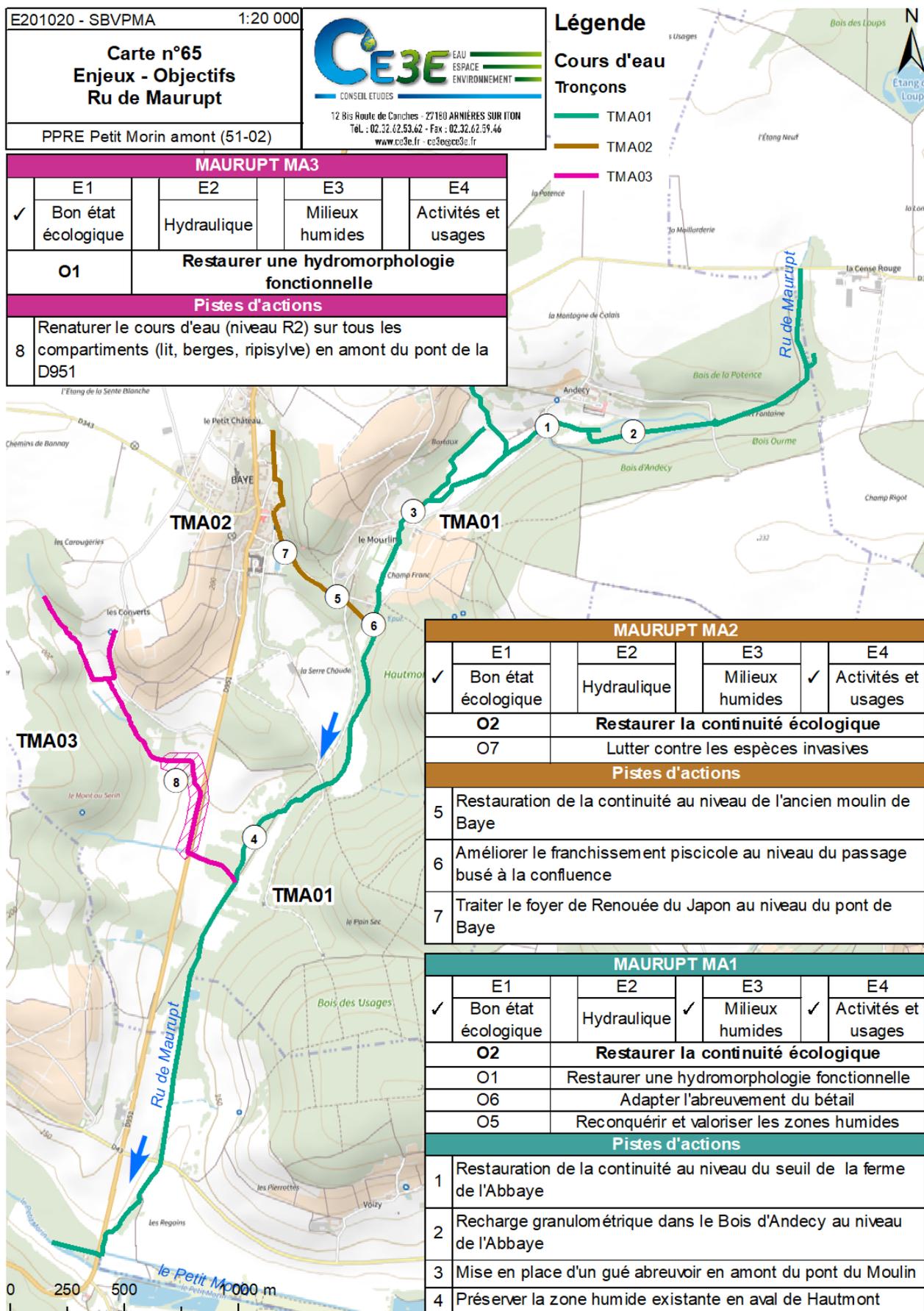
4.9.3 TRONÇON MA3 : Le ru des Carougeries depuis la source aux Carougeries jusqu'à la confluence avec le ru de Maurupt (1 750 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

MAURUPT MA3							
	E1		E2		E3		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieus humides		Activités et usages
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle					

Les pistes d'actions possibles sont :

- La renaturation du cours d'eau (selon un niveau d'ambition R2) sur tous les compartiments (lit, berges, ripisylve) en amont du pont de la D951 sur un linéaire de 595 m.



4.10 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6235000 du ru de l'homme blanc

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de l'Homme Blanc	Continuité écologique au niveau des seuils des ponts de Soizy aux Bois et des passages busés (OHHO21, HO22, HO23 et HO24)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité Ecologique
	Altération morphologique en amont de la D44 , cours couvert		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Berges artificielles dans Soizy aux Bois	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
	Piétinement des berges localisé en amont du gué de Corfélix		

4.10.1 TRONÇON HB1 : Ru de l'Homme Blanc depuis la source au niveau du bois de la Branle jusqu'au pont de la D44 à Soizy aux Bois (1 734 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HOMME BLANC HB1					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O2	Restaurer la continuité écologique			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La remise à ciel ouvert du cours d'eau en amont de la RD44 sur 250 ml
- La restauration de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage OHHO21 à Soizy aux Bois

4.10.2 TRONÇON HB2 : Ru de l'Homme Blanc depuis Soizy-aux-Bois (au niveau du pont de la D44), jusqu'au Petit Morin (4 908 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HOMME BLANC HB2					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La renaturation des berges en rive gauche sur un linéaire de 25 m
- La restauration de la continuité écologique au niveau des ouvrages OHHO22 et OHHO23
- L'aménagement d'un abreuvoir et des clôtures en amont du passage à Gué de Corfélix
- L'entretien de la ripisylve sur 700 ml

4.10.3 TRONÇON HB3 : La Grande Fosse depuis la source au niveau de la Chênée jusqu'à la confluence avec le ru de l'Homme Blanc (1 354 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HOMME BLANC HB3				
✓	E1	E2	E3	E4
	Bon état écologique	Hydraulique	Milieus humides	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- Les plantations arbustives et arborées en aval du lavoir sur un linéaire de 230 ml

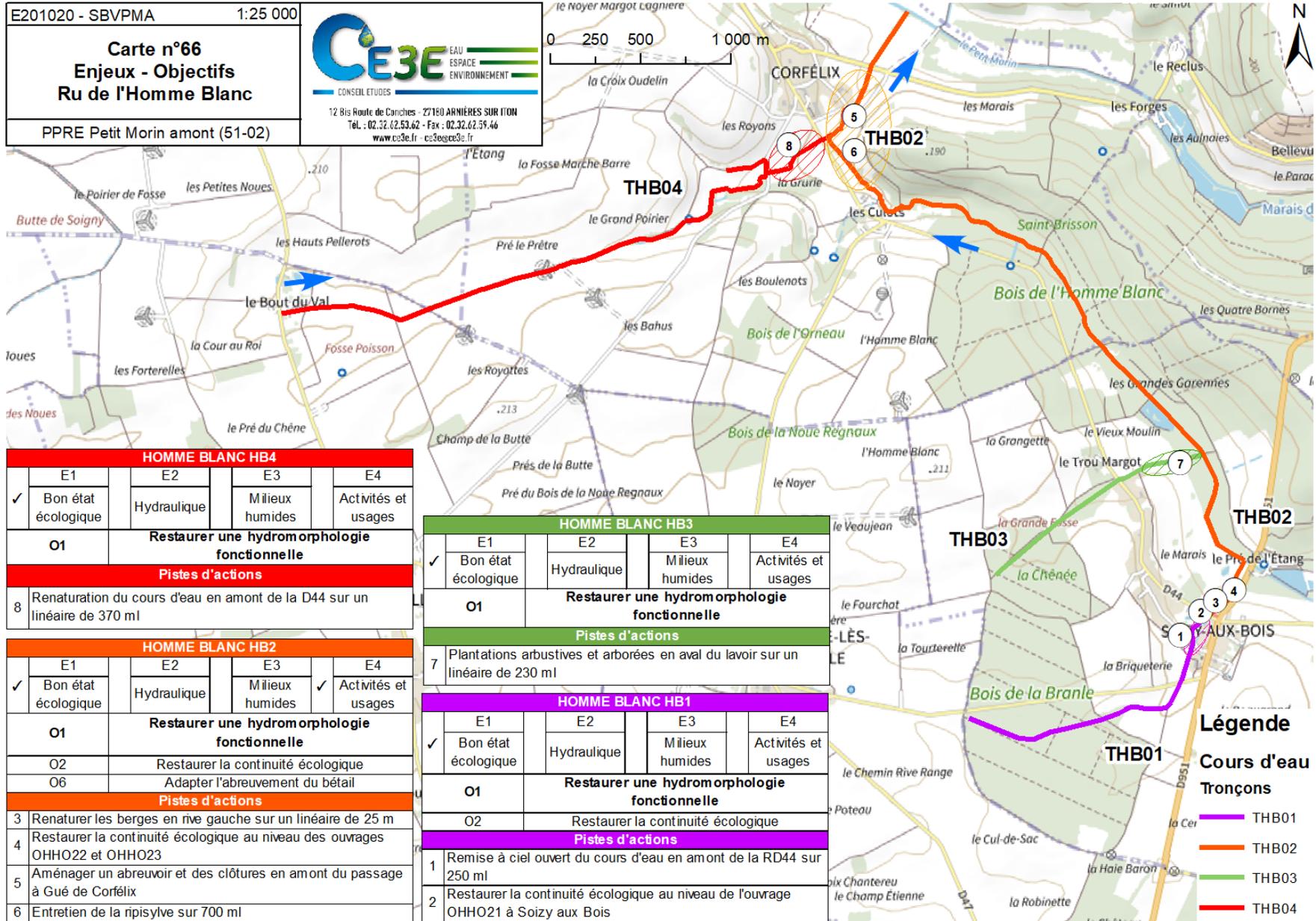
4.10.4 TRONÇON HB4 : Fossé du Pré Le Prêtre depuis la source au Bout du Val jusqu'à la confluence avec le ru de l'Homme Blanc (3 416 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HOMME BLANC HB4				
✓	E1	E2	E3	E4
	Bon état écologique	Hydraulique	Milieus humides	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

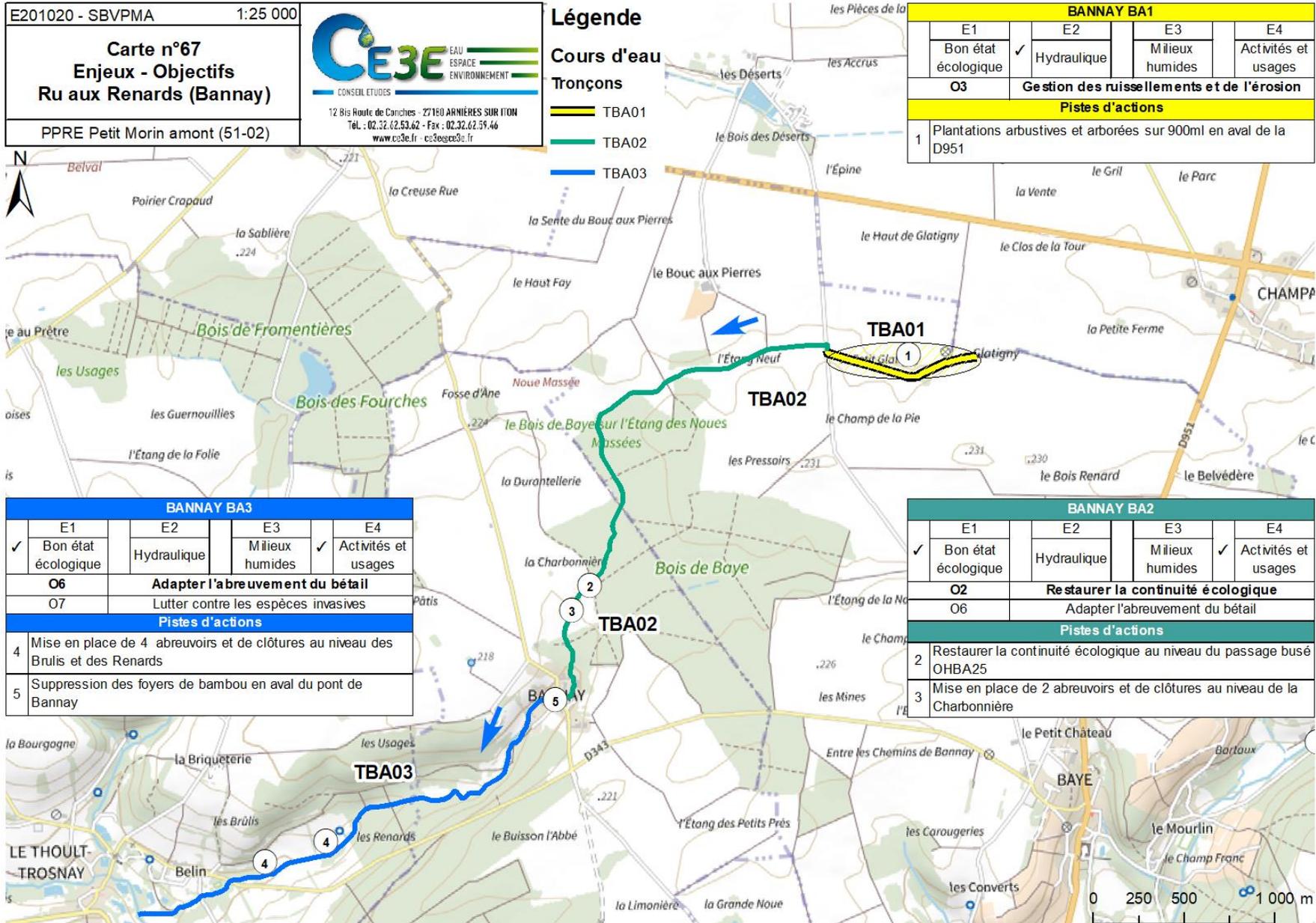
- La renaturation du cours d'eau en amont de la D44 sur un linéaire de 370 ml



4.11 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR142-F6237000 du ru de Bannay (aux renards)

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de Bannay	Continuité écologique au niveau du passage busé de la Charbonnière OHBA25	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours d'eau à sec et recalibré en amont de la D44	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des écoulements et des niveaux d'eau
	Piétinement des berges en aval de Bannay au niveau des Renards	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
	Bambous au pont de Bannay		Lutter contre les espèces invasives



4.11.1 TRONÇON BA1 : Ru de Bannay depuis D951 jusqu'au chemin de Baye (2 150 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BANNAY BA1					
	E1		E2		E4
	Bon état écologique	✓	Hydraulique		Activités et usages
					Milieux humides
O3	Gestion des ruissellements et de l'érosion				

Les pistes d'actions possibles sont :

- Les plantations arbustives et arborées sur 900 ml en aval de la D951

4.11.2 TRONÇON BA2 : Ru de Bannay depuis la route de Baye (au niveau de l'Étang Neuf), jusqu'au village de Bannay (au niveau du pont, rue du Nid) (3 199 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BANNAY BA2					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
					Milieux humides
O2	Restaurer la continuité écologique				
O6	Adapter l'abreuvement du bétail				

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du passage busé OHBA25
- La mise en place de 2 abreuvoirs et de clôtures au niveau de la Charbonnière

4.11.3 TRONÇON BA3 : Ru de Bannay depuis le village de Bannay (au niveau du pont, rue du Nid), jusqu'au Petit Morin (2 921 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

BANNAY BA3					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
					Milieux humides
O6	Adapter l'abreuvement du bétail				
O7	Lutter contre les espèces invasives				

Les pistes d'actions possibles sont :

- La mise en place de 4 abreuvoirs et de clôtures au niveau des Brulis et des Renards
- La suppression des foyers de bambou en aval du pont de Bannay

4.12 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143-F6242500 du Champramont

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de Champramont	Continuité écologique au niveau des passages à gué et seuils présents (OHCH27 à OHCH30)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique
	Bambou en aval de la Basse Vaucelle	Gestion des activités et des usages	Lutter contre les espèces invasives
	Piétinement des berges au niveau de St Privats et la Vignotte		Adapter l'abreuvement du bétail

4.12.1 TRONÇON CH1 : Ru de Champramont depuis Fontaine au Bron, jusqu'au Petit Morin (3 466 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

CHAMPRAMONT CH1					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		✓ Activités et usages
	O2	Restaurer la continuité écologique			
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			
	O7	Lutter contre les espèces invasives			

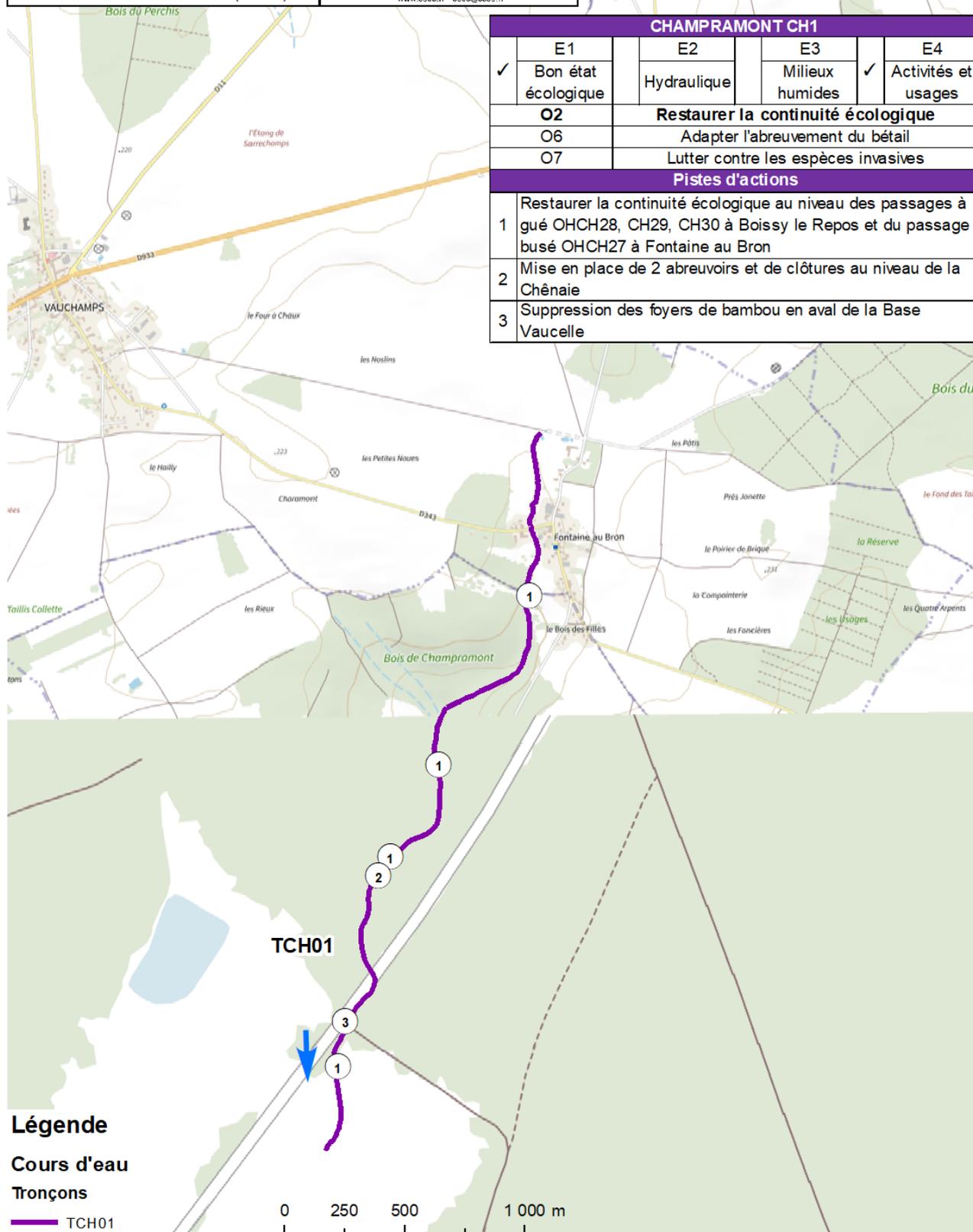
Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau des passages à gué OHCH28, CH29, CH30 à Boissy le Repos et du passage busé OHCH27 à Fontaine au Bron
- La mise en place de 2 abreuvoirs et de clôtures au niveau de la Chênaie
- La suppression des foyers de bambou en aval de la Base Vaucelle

E201020 - SBVPM 1:20 000

Carte n°68
Enjeux - Objectifs
Ru de Champramont

PPRE Petit Morin amont (51-02)

**CHAMPRAMONT CH1**

E1	E2	E3	E4
✓ Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	✓ Activités et usages

O2	Restaurer la continuité écologique
O6	Adapter l'abreuvement du bétail
O7	Lutter contre les espèces invasives

Pistes d'actions

1	Restaurer la continuité écologique au niveau des passages à gué OHCH28, CH29, CH30 à Boissy le Repos et du passage busé OHCH27 à Fontaine au Bron
2	Mise en place de 2 abreuvoirs et de clôtures au niveau de la Chênaie
3	Suppression des foyers de bambou en aval de la Base Vaucelle

Légende

Cours d'eau
Tronçons

— TCH01

0 250 500 1 000 m

4.13 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143-F6244200 des Haras

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
ru des Haras	Cours d'eau à sec en amont de Villemoyenne sans ripisylve	Atteinte du bon état écologique	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Berges piétinées en aval du pont des Egremonts	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail
	Fossés des Egremonts altérés en amont de la D933 sans ripisylve	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides

4.13.1 TRONÇON HA1 : Ru des Haras depuis la source au niveau du château de Villemoyenne jusqu'au pont de la rue du château neuf (4 616 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HARAS HA1					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La renaturation de cours d'eau sur 2000 ml (banquettes, recharge granulométrique, plantations)

4.13.2 TRONÇON HA2 : Ru des Haras depuis le pont de la rue du château neuf jusqu'à la confluence avec le Petit Morin (2927 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HARAS HA2					
	E1		E2		E4
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Activités et usages
	O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
	O5	Reconquérir et valoriser les zones humides			
	O6	Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La renaturation des berges en aval du pont des Egremonts sur un linéaire de 100 ml.
- La préservation des zones humides à la confluence avec le Petit Morin
- La mise en place d'un abreuvoir et de clôtures en aval du pont des Egremonts.

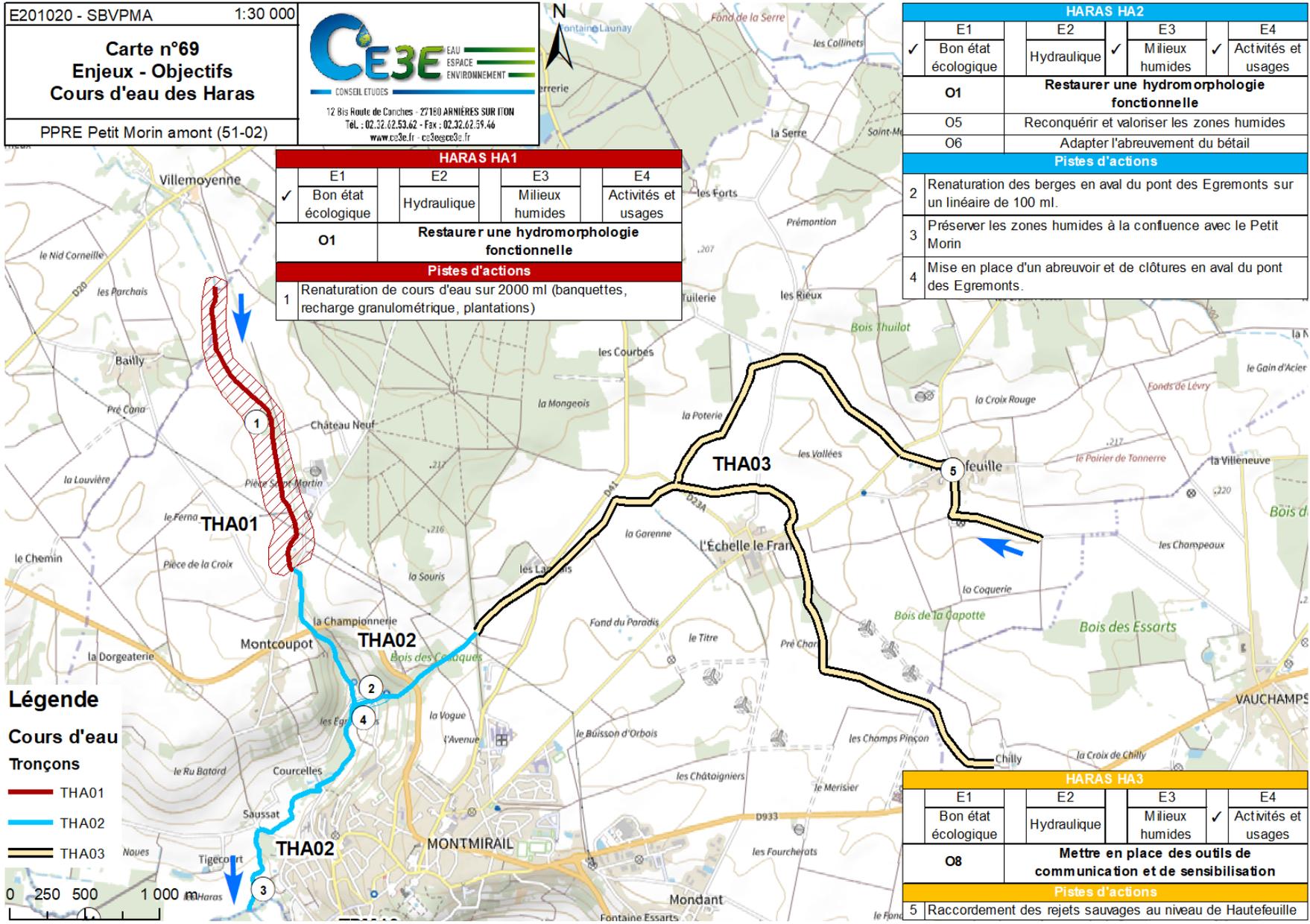
4.13.3 TRONÇON HA3 : Fossé d'Egremont depuis la source jusqu'au pont du chemin de l'Etang (5 319 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

HARAS HA3					
	E1		E2		E4
	Bon état écologique		Hydraulique		Activités et usages
				✓	
O8	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation				

Les pistes d'actions possibles sont :

- Le raccordement des rejets sauvages au niveau de Hautefeuille



4.14 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143-F6245000 du ru de Vinet

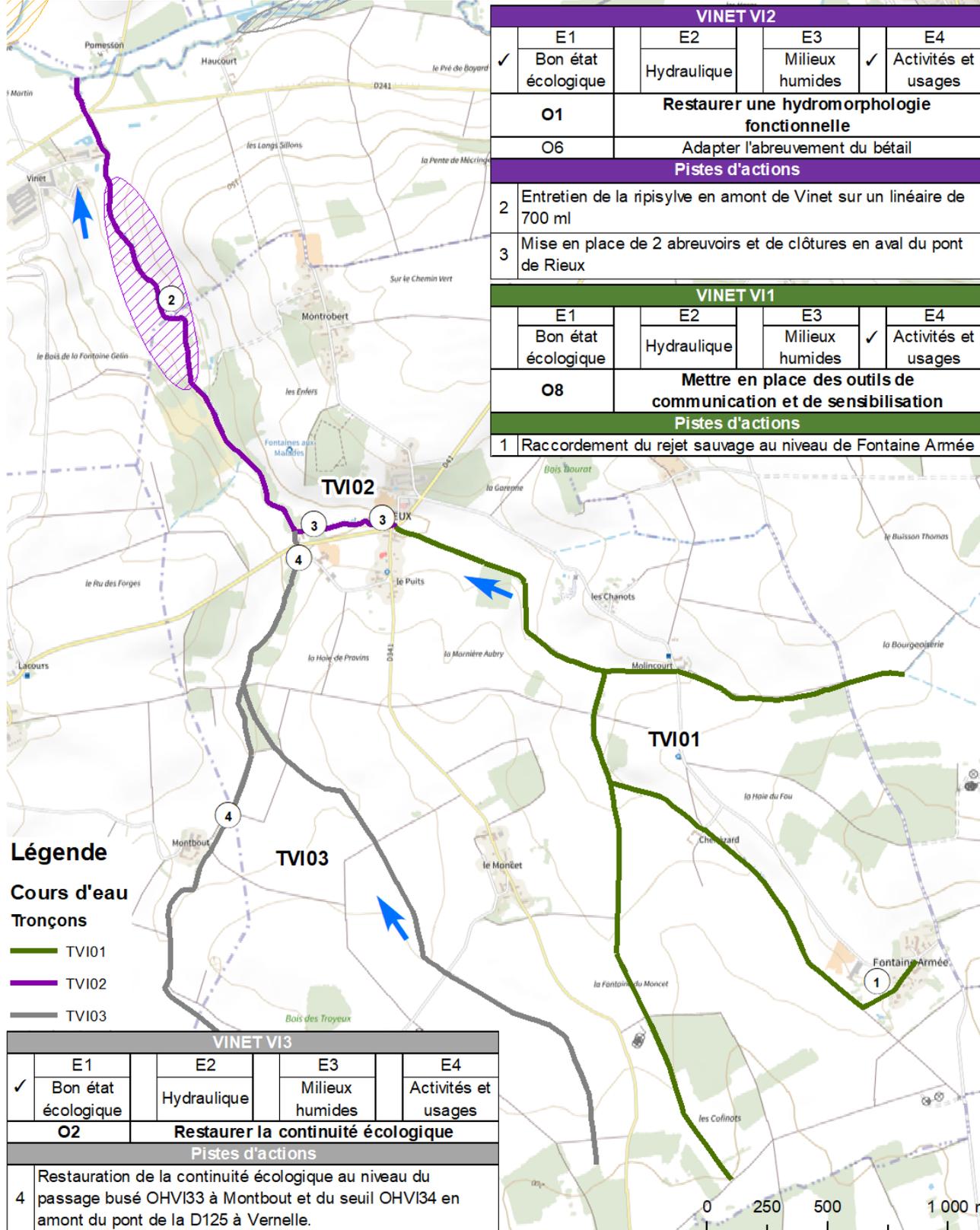
Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru de Vinet	Continuité écologique au niveau des passages busés et ponts de Molincourt et Montbout (OHVI31 à OHVI34)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours d'eau sec à l'aspect de fossé en amont de Rieux		
	Ripisylve vieillissante en aval de Rieux		
	Piétinement des berges en aval du pont de Rieux	Gestion des activités et des usages	Adapter l'abreuvement du bétail

E201020 - SBVPMA 1:20 000

Carte n°70 Enjeux - Objectifs Ru de Vinet

PPRE Petit Morin amont (51-02)



Légende

Cours d'eau Tronçons

- TVI01
- TVI02
- TVI03

VINET V13			
E1	E2	E3	E4
✓ Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	Activités et usages
O2	Restaurer la continuité écologique		
Pistes d'actions			
4	Restauration de la continuité écologique au niveau du passage busé OHVI33 à Montbout et du seuil OHVI34 en amont du pont de la D125 à Vernelle.		

VINET V12			
E1	E2	E3	E4
✓ Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	✓ Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle		
O6	Adapter l'abreuvement du bétail		
Pistes d'actions			
2	Entretien de la ripisylve en amont de Vinet sur un linéaire de 700 ml		
3	Mise en place de 2 abreuvoirs et de clôtures en aval du pont de Rieux		
VINET V11			
E1	E2	E3	E4
Bon état écologique	Hydraulique	Milieux humides	✓ Activités et usages
O8	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation		
Pistes d'actions			
1	Raccordement du rejet sauvage au niveau de Fontaine Armée		

4.14.1 TRONÇON VI1 : Ru de Vinet depuis la source à Fontaine Armée jusqu'au pont de Rieux (3 407 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

VINET VI1					
	E1		E2		E3
	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides
				✓	Activités et usages
O8	Mettre en place des outils de communication et de sensibilisation				

Les pistes d'actions possibles sont :

- Le raccordement du rejet sauvage au niveau de Fontaine Armée

4.14.2 TRONÇON VI2 : Depuis le village de Rieux (pont au niveau du croisement entre la D41 et la D341), jusqu'au Petit Morin (2 689 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

VINET VI2					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides
				✓	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle				
O6	Adapter l'abreuvement du bétail				

Les pistes d'actions possibles sont :

- L'entretien de la ripisylve en amont de Vinet sur un linéaire de 700 ml
- La mise en place de 2 abreuvoirs et de clôtures en aval du pont de Rieux

4.14.3 TRONÇON VI3 : La Vernelle depuis la source à Montbout jusqu'à la confluence avec le ru de Vinet (2 625 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

VINET VI3					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique		Milieux humides
					Activités et usages
O2	Restaurer la continuité écologique				

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du passage busé OHVI33 à Montbout et du seuil OHVI34 en amont du pont de la D125 à Vernelle.

4.15 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143-F6246500 du ru du Val

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru du Val	Continuité écologique au niveau des seuils de l'Epine aux Bois et du pont (OHVA37 à OHVA39)	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours drainé en amont de la route de Paris sans ripisylve		
	Berges artificielles dans la traversée de la Haute Epine et l'Epine aux Bois	Gestion des activités et des usages	Lutter contre les espèces invasives Adapter l'abreuvement du bétail
	Bambous à l'Epine aux Bois et Choisel		
Piétinement des berges localisé en aval de Choisel et au niveau de la Haute Epine			

4.15.1 TRONÇON VA1 : Ru du Val depuis la source au niveau de la route de Rozoy jusqu'au pont de la rue du Château (1 844 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

RU DU VAL VA1				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieus humides	Activités et usages
O1	Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
Pistes d'actions				
Aucune action préconisée				

4.15.2 TRONÇON VA2 : Ru du Val depuis le pont de la rue du château (au niveau de la Haute Epine), jusqu'au Petit Morin (4 459 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

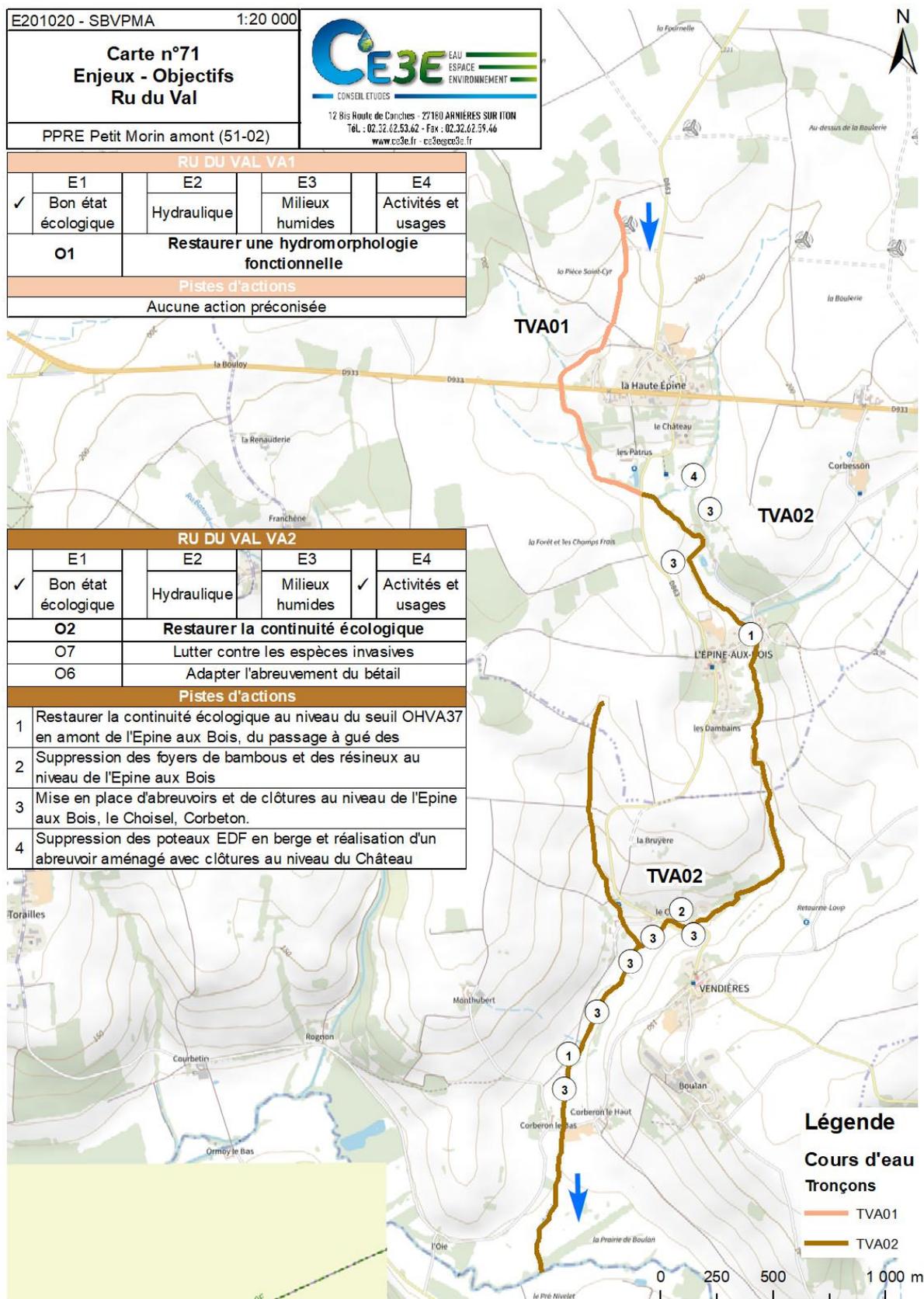
RU DU VAL VA2				
	E1	E2	E3	E4
✓	Bon état écologique	Hydraulique	Milieus humides	✓ Activités et usages
O2	Restaurer la continuité écologique			
O7	Lutter contre les espèces invasives			
O6	Adapter l'abreuvement du bétail			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du seuil OHVA37 en amont de l'Epine aux Bois,

du passage à gué des Dombains OHVA38 et du radier de pont de Corberon OHVA39

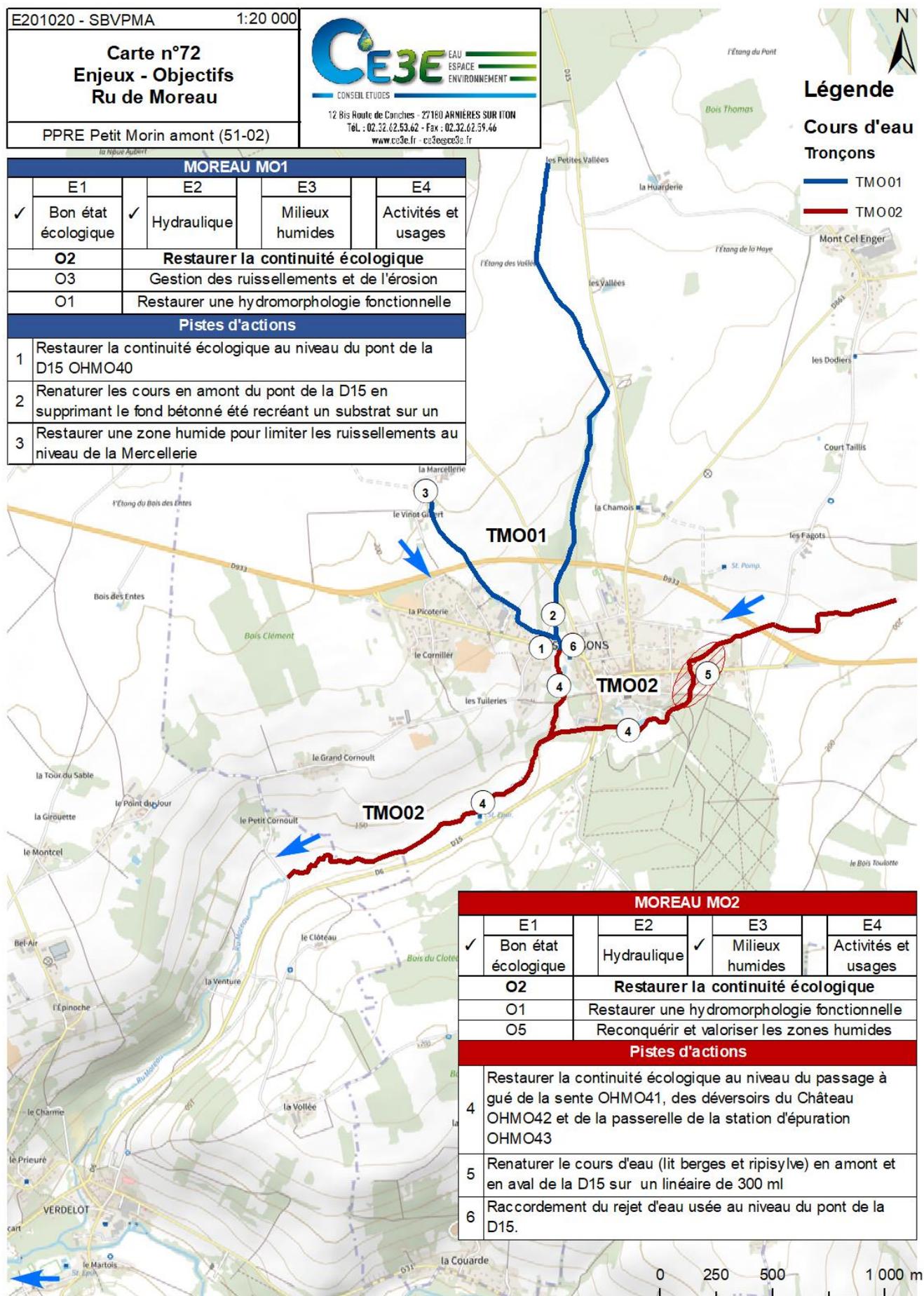
- La suppression des foyers de bambous et des résineux au niveau de l'Epine aux Bois
- La mise en place d'abreuvoirs et de clôtures au niveau de l'Epine aux Bois, le Choisel, Corbeton.
- La suppression des poteaux EDF en berge et réalisation d'un abreuvoir aménagé avec clôtures au niveau du Château



4.16 Orientations de gestion sur la masse d'eau FRHR143-F6248500 du Moreau

Le tableau suivant présente la synthèse des altérations, des enjeux et des objectifs identifiés pour la masse d'eau.

COURS D'EAU	ALTERATIONS	ENJEUX	OBJECTIFS
Ru Moreau	Continuité écologique au niveau des passages à gués et seuils de Viels Maisons (OHMO40 à OHMO43).	Atteinte du bon état écologique	Restaurer la continuité écologique Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle
	Cours à sec et drainé en amont de la D933		
	Berges artificielles à Viels Maisons		
	Surentretien des berges et érosions en amont du pont de la D15	Gestion hydraulique des écoulements et des niveaux d'eau	Gestion des ruissellements et de l'érosion
	Rejet d'eau usée sous le pont de Viels Maisons		
	Ripisylve absente en amont de la D933	Restauration et maintien des milieux humides	Reconquérir et valoriser les zones humides



4.16.1 TRONÇON MO1 : Depuis la source au niveau des petites Vallées jusqu'au pont de la D15 à Vieils Maisons (2 277 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

MOREAU MO1					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique	✓	Hydraulique		Milieus humides
					Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique			
O3		Gestion des ruissellements et de l'érosion			
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du pont de la D15 OHMO40
- La renaturation des cours d'eau en amont du pont de la D15 en supprimant le fond bétonné et en recréant un substrat sur un linéaire de 50 ml
- La restauration d'une zone humide pour limiter les ruissellements au niveau de la Mercellerie

4.16.2 TRONÇON MO2 : Depuis le pont de la D15 jusqu'au pont du Petit Courneau (1 920 ml)

Les enjeux et les objectifs sont présentés dans le tableau suivant.

MOREAU MO2					
	E1		E2		E3
✓	Bon état écologique		Hydraulique	✓	Milieus humides
					Activités et usages
O2		Restaurer la continuité écologique			
O1		Restaurer une hydromorphologie fonctionnelle			
O5		Reconquérir et valoriser les zones humides			

Les pistes d'actions possibles sont :

- La restauration de la continuité écologique au niveau du passage à gué de la sente OHMO41, des déversoirs du Château OHMO42 et de la passerelle de la station d'épuration OHMO43
- La renaturation du cours d'eau (lit berges et ripisylve) en amont et en aval de la D15 sur un linéaire de 300 ml
- Le raccordement du rejet d'eau usée au niveau du pont de la D15.
- La restauration d'une zone humide pour limiter les ruissellements au niveau du Bouloy.